

PC

2109

B47



Bibliothèque Nationale du Québec

(N^o 1)

ESSAI

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

SUIVANT LES PRINCIPES DE

L'ABBÉ GIRARD.

CET OUVRAGE DESTINÉ AUX ÉCOLES PRIMAIRES OFFRE UNE
MÉTHODE QUI N'EXIGE DES ÉLÈVES QUE D'APPRENDRE
PAR CŒUR SIX OU SEPT PAGES.

Plus habet in recessu quàm fronte promittit.

QUINT, L. I. cap. IV.

PAR A. BERTHELOT, ECUYER, AVOCAT.

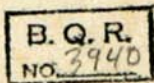
QUEBEC:

IMPRIMÉ PAR FRÉCHETTE ET CIE. IMPRIMEURS-LIBRAIRES, NO. 8
RUE LAMONTAGNE.

1840.



PC
2109
B47



Notice sur l'abbé Girard et sur ses écrits.

Gabriel Girard, l'un des grammairiens français les plus distingués, naquit à Clermont en Auvergne, vers 1677. Pourvu de très-bonne heure d'un canonicat à la collégiale de Notre-Dame de Mont-Ferrand, il le résigna en faveur de son frère, pour aller à Paris, afin de s'y livrer entièrement à la culture des belles lettres. Il joignit à la connaissance des langues anciennes, celle de plusieurs *langues vivantes, entre autres de l'esclavon et du russe*. En 1716 il publia l'orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels, Paris, in-12. Ce livre, adressé en forme de lettres à un ami, est agréablement écrit ; et les innovations qu'il propose comme plus conformes à l'analogie et au bon usage, ont été la plupart adoptées.

L'abbé Girard, frappé de cette vérité générale, entrevue par Fénélon dans ses dialogues sur l'éloquence, qu'il n'y a point de mots parfaitement synonymes, l'exposa dans l'ouvrage qu'il publia en 1718, sous ce titre : la justesse de la langue française, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes ; ouvrage qu'il reproduisit en 1736, avec des augmentations et de nouveaux développements, sous le titre de synonymes français.

En 1726 il publia une traduction française de l'oraison funèbre de Pierre-le-Grand composée en russe par l'archevêque de Novogorod, Théophane Procopowich.

Notre grammairien était plus que sexagénaire lorsqu'il fit, pour être admis à l'académie française, des démarches qui furent d'abord infructueuses. Il ne laissa pas de louer ses concurrens, en justifiant avec noblesse les motifs de leur adoption. Cependant quels titres pouvaient balancer l'ouvrage dont Voltaire a porté ce jugement, que les synonymes subsisteraient autant que la langue française et serviraient même à la faire subsister ! Mais des académiciens qui se piquaient exclusivement de grammaire tâchèrent, dit-on, d'éloigner un émule dont leur médiocrité redoutait la comparaison.

Enfin le suffrage universel du public décida celui de l'académie ; et Girard y remplaça l'abbé de Rothelin. Plusieurs biographes prétendent que cette admission eut lieu en 1744. mais cette date n'est pas exacte, puisque dans la troisième édition des synonymes français qui parut en 1741 Girard se dit *membre de l'académie française et secrétaire interprète du Roi.*

Ce même esprit de réflexion qui lui avait fait si bien distinguer les différentes modifications du langage, le porta à rechercher par l'analyse logique, les règles de la langue française elle-même, à les classer méthodiquement, et à les réduire en principes. Ce motif lui fit produire, en 1747, un ouvrage sous le titre de *vrais principes de la langue française réduite en méthode conformément aux lois de l'usage.* Girard a sur ses prédécesseurs le mérite d'avoir établi un système plus conforme au génie des langues modernes. Il a affranchi la langue française des méthodes latines. Il a joint la raison à l'usage : il n'a point plié la règle à l'exemple, mais fait servir l'exemple à l'appui de la règle. Il a enfin débrouillé le cahos de la proposition grammaticale, a exprimé par des dénominations plus analogues les fonctions des mots, et mieux déterminé leur emploi dans la construction de la phrase. Si ses dénominations et ses analyses sont defectueuses à quelques égards, il a mis sur la voie ceux qui sont venus après lui : et souvent ils n'ont fait que développer ses principes, déguisés quelquefois sous un style moins simple que brillant, ou perdus dans un ouvrage dont la lecture, par le défaut de subdivisions, lasse la patience française. Duclos disait de cet ouvrage : c'est un livre qui fera la fortune d'un autre. L'abbé Girard se proposait de donner une nouvelle édition fort augmentée de ses synonymes, lorsque sa mort arrivée le 4 février 1748, mit fin à ce projet. On voit par cet exposé, extrait de la *Biographie Universelle*, que la vie de ce savant fut toute littéraire et pour ainsi dire grammaticale.

On peut ajouter à cet éloge de la *Biographie Universelle*, qu'en examinant attentivement la grammaire de Girard, il est facile de s'appercevoir que cet auteur après avoir lu toutes les grammaires connues de son temps, avait laissé là les livres pour ne prendre pour guides que la nature et l'usage. Aussi

dit-il expressément (T. 1, p. 50) que l'esprit humain comme copiste de la nature, imagine conformément aux manières dont elle opère ; qu'il faut puiser dans les opérations de l'esprit les principes de la grammaire pour en faire l'application : enfin il prétend suivre la marche de l'esprit humain dans ses dix parties d'oraison, et dans les sept parties constructives de la phrase. (T. 1, p. 42 et 71.) Condillac dit qu'une grammaire est une méthode analytique. En lisant attentivement celle de Girard, l'on y remarquera la même perspicacité analytique qui brille dans le chef-d'œuvre qui lui ouvrit les portes de l'académie.

Aux raisons données par la *Biographie Universelle*, qui peuvent expliquer pourquoi cette grammaire n'a pas été généralement adoptée en France, on peut ajouter la force de la routine qui donnait la préférence aux méthodes qui conservaient les déclinaisons, l'influence d'anciens professeurs renommés, que l'amour de la vérité inspirait beaucoup moins que la crainte de recommencer leurs études du français, le dégoût qu'ont ordinairement pour l'étude de la grammaire les jeunes gens qui sortent du collège, lesquels croiraient déroger s'ils s'y livraient davantage, et surtout la fureur qui survint bientôt après Girard, de faire des grammaires. Le nombre en est maintenant si grand qu'il est très-difficile de faire un bon choix. Plusieurs ont du mérite, et surtout la grammaire des grammaires de Giraud-Duvivier ; mais c'est plutôt une bibliothèque grammaticale qu'un livre élémentaire. Malgré ce grand nombre de grammaires françaises on dit souvent que nous n'en avons pas encore une bonne. Pour moi je suis convaincu que ceux qui parlent ainsi n'ont pas assez étudié celle du profond Girard. Cependant il faut avouer que cette grammaire n'est pas un livre destiné à être mis entre les mains des enfants. En effet on peut remarquer dans les seize discours qui la composent, que leur auteur a plus l'air de s'adresser à ses confrères de l'académie, qu'à de jeunes élèves. Sans faire comme tant de plagiaires qui l'ont pillée sans prendre la peine de déguiser leurs larcins, on pouvait exploiter ce trésor inépuisable de science grammaticale, en en extrayant des éléments pour la jeunesse. C'est ce que je me suis proposé de faire en composant un essai de grammaire française suivant les principes de l'abbé Girard.

PREFACE.

Dans cet essai de grammaire française je me propose particulièrement de faire connaître les principes que l'abbé Girard a si bien développés dans sa grammaire, mais dont n'on a pas assez profité.

Les éloges de cet ouvrage, que j'avais souvent rencontrés dans mes recherches grammaticales, me déterminèrent, il y a sept à huit ans, à en faire une étude spéciale. Une première lecture me confirma dans mon dessein. Je commençai donc à en faire le précis dans le même ordre qu'offre l'original. Mais quand je fus à peu près au tiers de ma tâche, ayant remarqué que Girard divise en général la grammaire en quatre branches distinctes, savoir la nomenclature, la construction, la syntaxe et l'orthographe, ainsi qu'un grand nombre de grammairiens le font, sans cependant appliquer cette division à son ouvrage, je recommençai mon travail et le distribuai selon cette division. Lorsque je me fus un peu familiarisé avec les sept parties constructives de la phrase, je sentis combien Condillac avait raison de dire qu'une science était une langue bien faite, puisque avec les sept mots qui dénomment ces sept membres de phrase, et avec les dix parties du discours que comprend le système de Girard, on possède un langage par le moyen duquel on peut analyser chaque partie d'une phrase avec clarté et précision, ainsi qu'on peut le voir dans les tableaux de la construction placés à la fin de ce volume. L'acquisition de cette méthode analytique me fit d'abord éprouver le plaisir que l'on ressent lorsque l'on découvre une vérité importante ; mais elle me fit regretter de n'avoir pas apprécié plutôt une grammaire, suivant moi, si supérieure aux autres. Cependant je me persuadai que je serais bien récompensé de mes peines, si elles pouvaient contribuer à l'instruction de la jeunesse.

Dans cet essai je ne me proposais que de donner la nomenclature et la construction, cependant je le termine par un traité de ponctuation, parce que je la considère comme le complément de la construction. Quant à la syntaxe et à l'orthographe, je laisse à l'instituteur le soin d'en faire remarquer, à ses élèves, les principes dans les exemples que je donne en cet ouvrage.

Je crois devoir prévenir ici le lecteur, que s'il se donne la peine de bien examiner les dix règles du régime constructif expliquées dans le ch. VII de la construction, il trouvera qu'il lui reste bien peu à faire pour se mettre au fait de la syntaxe.

Dans le cours de cet essai, je mentionne quelquefois que je réserve pour la syntaxe des explications sur quelques points de grammaire, c'est que j'ai extrait de la grammaire de Girard un traité de syntaxe : mais j'attends pour le publier que quelques circonstances l'exigent.

Je suis dans cet ouvrage l'orthographe de Voltaire, voici les motifs qui m'ont engagé à la préférer à celle de l'abbé Girard. Si l'on consulte la grammaire de Buffier n^o. 957, la versification que l'on trouve en celle de Wailly, édition de 1786 et les écrivains du commencement du dix-huitième siècle, on voit que l'orthographe française était si peu fixée à cette époque que plusieurs hommes de lettres se faisaient sur ce sujet des systèmes différens, aux quels ils se conformaient dans leurs écrits, sans attendre que l'usage les eût adoptés : et Girard était de ce nombre. Cependant deux grandes autorités se balançaient, l'académie française d'un côté, et Voltaire de l'autre. Girard dans sa grammaire T. II. p. 344, faisant, sans doute, allusion à l'orthographe de ce dernier, remarque qu'un usage, qui ne faisait que de naître, exigeait que l'on écrivît *anglais, français, j'avais, j'aimerais, &c.*, au lieu d'*anglois, de françois, ou de j'avois, &c.*, comme on avait écrit avant ce nouvel usage. "Je ne crois pas, dit-il, qu'on doive l'adopter avant qu'il ait acquis le crédit public, quelque raisonné qu'il puisse être." Depuis 1747 que Girard a publié sa grammaire, l'orthographe de Voltaire a été si généralement pratiquée que je crois me conformer aux intentions de notre savant grammairien en suivant cette orthographe dans cet essai. Ce manque de fixité dans l'orthographe française ne doit pas beaucoup nous surprendre, si nous considérons que la première grammaire française que l'on connaît, fut publiée à Londres, en juillet 1530, par l'anglais Jean Palsgrave, qui prétendait que le français s'était mieux conservé en Angleterre qu'en France ; et que la seconde fut publiée *en latin*, à Paris, en janvier 1531, par Jacques Dubois, qui affirmait que personne avant lui n'avait à sa connaissance,

composé aucun ouvrage sur la langue française. (*Voyez la Biographie Universelle* T. 32, p. 467 et 468.)

Je ne me suis déterminé à publier cet essai de grammaire qu'après en avoir fait l'épreuve en divers endroits pendant deux ou trois ans, en faisant usage d'une méthode très facile dans la pratique. Pour mieux me faire entendre, il faut que je dise que cet ouvrage comprend la nomenclature et la construction proprement dite d'une manière presque aussi étendue que dans l'original, mais que j'ai eu soin de comprimer les principes fondamentaux de ces deux parties de la grammaire d'une manière assez concise, pour en faire des élémens proportionnés à une instruction absolument primaire. Ces élémens sont renfermés dans les notions préliminaires et dans le premier chapitre de la nomenclature, dans la conjugaison des verbes et dans les notions générales sur le régime et sur les parties constructives de la phrase qui précèdent l'étude des tableaux analytiques de la construction.

J'exige que les élèves apprennent cela par cœur, et qu'ils puissent le réciter imperturbablement chaque fois que l'occasion s'en présente. Cette tâche n'est pas fort difficile; puisqu'elle ne comprend qu'environ trois pages, les verbes non compris. Quand à ceux-ci on les apprend aussi facilement que les trois pages dont on vient de parler. Voici l'avantage qu'on retire de cette méthode. Dès que les élèves savent les définitions des dix parties du discours et le chapitre de l'article, on les exerce à reconnaître dans leurs lectures, les différentes parties d'oraison, ce en quoi ils réussissent en moins de temps qu'on ne pense généralement. Lorsqu'ils peuvent faire facilement l'analyse énonciative, que plusieurs appellent grammaticale, on doit les exercer à reconnaître dans leurs lectures les différentes parties constructives de la phrase. J'observerai que tous ces exercices sur la grammaire commencent par le récit que font les élèves de tout ce qu'ils doivent savoir par cœur, en exceptant le verbe qui est l'objet d'une étude particulière. J'observerai de plus qu'on les tient tous attentifs à la fois en leur faisant répéter ces leçons par petites portions, soit suivant l'ordre dans lequel ils se trouvent placés, soit en interrompant cet ordre par une question faite à quelqu'un d'eux au moment où il s'y attend le moins, et en excitant sans cesse

leur émulation par la crainte de céder leur place à un condisciple placé plus bas, si celui-ci répondait quand ils ne sont pas capables de le faire eux-mêmes. Lorsque les élèves peuvent faire l'analyse énonciative et l'analyse constructive d'une manière proportionnée à un enseignement primaire, l'instituteur doit leur expliquer tout le reste de la grammaire, en leur en faisant observer les règles, d'abord dans des passages choisis, et ensuite pris au hasard, jusqu'à ce que le tout leur soit très familier. Jusqu'à présent les élèves à qui j'ai fait faire l'essai de cette méthode n'étaient que des enfans de dix à douze ans qui ne faisaient que de commencer à lire et à écrire et qui ont réussi au-delà de mes espérances. Que ne pourrait-on pas espérer de jeunes gens qui auraient fait un peu plus de progrès dans la lecture et dans l'écriture sur-tout si l'enseignement mutuel secondait ce plan d'étude ?

Cette méthode de faire apprendre peu de choses par cœur et d'inculquer les principes par la pratique est fondée sur l'expérience. C'est la méthode que suivait le savant Du Marsais pour enseigner le latin. " J'en appelle, dit-il, à tous les savans " qui ne font point métier d'enseigner, et il n'y en pas un qui " n'ait oublié la règle, et qui ne se ressouvienne de la plupart " des prétérits et des supins ; l'usage les a gravés dans leur " esprit. " J'ai eu occasion de consulter des savans sur ce sujet : ils étaient d'accord avec moi que l'on oublie les règles de grammaire et qu'on se décide dans l'occasion d'après un nombre de petites phrases qu'on a profondément gravés dans la mémoire et qui servent comme autant de patrons, à tailler, pour ainsi dire, les phrases sur lesquelles on a quelques doutes. Quant à la quantité des choses que les hommes, qui généralement parlant passent pour bien instruits, possèdent en fait de grammaire, j'ai souvent eu l'occasion de m'assurer que peu d'entre eux ont constamment présent à la mémoire une plus grande quantité de notions claires et positives que celles que j'exige que l'on apprenne par cœur. Toute la difficulté consiste à rendre les élèves attentifs. En effet si vous pouvez captiver leur attention vous devez obtenir les mêmes résultats que vous observez continuellement dans le cours de la vie. Par exemple, vous êtes témoin d'un fait qui se passe devant vous. Que l'on vous interroge, vous allez raconter ce que vous avez vu et

entendu, sans avoir pris la peine d'apprendre par cœur aucune suite de mots pour donner votre réponse. Si par la suite vous êtes obligé de raconter cet événement, vous le rapporterez fidèlement, avec d'autres expressions sans doute, mais qui exprimeront la même chose. Les autres personnes qui étaient aussi présentes en feront autant que vous quand on les interrogera sur ce fait. Il en serait de même des explications grammaticales si les instituteurs prenaient la peine de bien les graver dans l'esprit de leurs élèves.

Il ne faut pas conclure de là que je sois absolument opposé à ce que les enfans apprennent par cœur aucune autre chose que ce que je viens dire que j'exige d'eux. Seulement je leur réserve cette tâche pour des objets qui méritent d'être constamment présens à leur esprit, tels seraient les plus beaux passages de l'art poétique de Boileau, des vers techniques sur la géographie et sur l'histoire, les vers dorés de Pythagore, ou d'autres morceaux sur des sujets intéressans.

Par ce que je viens dire on voit que mes soins ont pour but l'instruction de la jeunesse. Cependant si quelques personnes déjà bien instruites désiraient se procurer la satisfaction de débrouiller avec Girard la proposition grammaticale, elles trouveraient dans cet essai tout ce que ce célèbre grammairien dit sur la construction, accompagné de tableaux analytiques, qui pourraient en deux ou trois jours et même en quelques heures les rendre familiers avec un sujet qui, jusqu'à présent, a semblé inaccessible à la plupart des grammairiens. Je dirai en outre que l'on peut fort bien étudier cette importante portion de la grammaire en suivant pour le reste, les notions grammaticales que l'on a déjà puisés ailleurs.

La célérité et l'utilité qui sur-tout caractérisent les améliorations du dix-neuvième siècle, m'imposaient la loi de chercher une méthode aussi concise et aussi substantielle qu'il m'était possible. En cela je ne fais que suivre le noble exemple que nous donnent les collèges dirigés par notre clergé catholique, qui depuis plusieurs années accélèrent sagement et progressivement leurs cours d'études, en même temps qu'ils étendent de plus en plus la sphère des connaissances utiles.

TABLE DES MATIÈRES.

LA NOMENCLATURE,

Notions préliminaires et définitions succinctes des dix parties du discours,	PAGE.
Ch. I. L'Article,	1
Ch. II. Le Substantif,	1
Du genre des substantifs,	2
Du pluriel des substantifs,	3
Ch. III. Le Pronom,	4
Du genre et du nombre des pronoms,	4
Remarque sur leur signification,	5
Ch. IV. L'Adjectif,	6
Du genre et du nombre des adjectifs,	7
Divers degrés de signification des adjectifs,	7
Remarque sur l'étymologie du mot adjectif,	9
Ch. V. Le Verbe,	10
Conjugaison du verbe <i>avoir</i> ,	10
Conjugaison du verbe <i>être</i> ,	13
Première conjugaison,	15
Conjugaison du verbe actif <i>donner</i> , et du verbe réciproque <i>se moquer</i> ,	18
Remarques générales sur les conjugaisons,	18
Remarques particulières sur les conjugaisons,	20
Ière. conjugaison en <i>er</i> ,	20
Ile. conjugaison en <i>ir</i> ,	20
Exception dans les verbes de la seconde conjugaison,	21
Ile. conjugaison en <i>oir</i> ,	22
IVe. conjugaison en <i>re</i> ,	23
Ve. conjugaison en <i>aire</i> , <i>oire</i> , <i>aitre</i> , <i>oudre</i> ,	24
Vle. conjugaison en <i>andre</i> , <i>ondre</i> , <i>aindre</i> , <i>eindre</i> , <i>oindre</i> ,	25
Tableau comparatif des conjugaisons suivant l'abbé Girard et suivant M. Lhomond,	26
Ch. VI. L'Adverbe,	28
Ch. VII. Le Nombre,	29
Ch. VIII. La Préposition,	30
Ch. IX. La Conjonction,	30
Ch. X. La Particule,	31
	32

XII

LA CONSTRUCTION.

	PAGE.
Notions préliminaires,	34
Ch. I. Du régime et des sept parties constructives de la phrase,	35
Ch. II. Des parties constructives qui doivent se rencontrer dans une phrase pour former un sens,	38
Ch. III. Les membres de la phrase sont simples ou composés,	38
Ch. IV. Classification de toutes les différentes espèces de phrases simples,	39
I. De la phrase considérée par rapport au sens,	39
II. De la phrase considérée par rapport au nombre de ses membres,	40
III. De la phrase considérée par l'énonciation de ses membres,	41
IV. De la phrase considérée par rapport à la forme de la structure,	41
Ch. V. Du régime constructif et du régime énonciatif,	43
Ch. VI. Des langues en général et de leur génie,	45
Ch. VII. Le régime constructif expliqué en dix règles,	47

APPENDICE DE LA CONSTRUCTION.

Notions générales sur le régime et sur les parties constructives de la phrase, qui doivent précéder l'étude des tableaux analytiques de la construction.	52
Remarques sur ces tableaux,	53
La Ponctuation,	58
Tableaux analytiques de la construction,	60

FIN DE LA TABLE.

ESSAI

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.—LA NOMENCLATURE.

Notions préliminaires.

La grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement le français.

Parler c'est manifester sa pensée par le secours des mots.

La pensée naît de l'union des idées. Les idées sont les images des choses : mais étant intérieures et spirituelles, il a fallu pour les faire paraître au dehors établir des mots.

On peut considérer les mots ou comme des sons qui frappent nos oreilles, ou comme des signes de nos pensées. *Les mots considérés comme sons*, sont composés de lettres et de syllables.

Les mots considérés comme signes de nos pensées se divisent en dix espèces que l'on nomme parties du discours ou d'oraison : savoir, l'article, le substantif, le pronom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, le nombre, la préposition, la conjonction et la particule.

L'article annonce la chose, le substantif la nomme, le pronom la rappelle, l'adjectif la qualifie, le verbe peint l'évènement, l'adverbe modifie, le nombre calcule, la préposition exprime les rapports entre les choses, la conjonction lie les parties du discours, et la particule exprime les affections de l'âme.

CHAPITRE I.—L'Article.

L'article est une espèce de mots destinés à annoncer et à particulariser la chose avant qu'on la nomme.

Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul article en français c'est le mot *le*. On dit *le* pour le singulier masculin, *la* pour le singulier féminin, et *les* pour le pluriel des deux genres.

Dans l'article on considère le genre, le nombre, l'élision et la syncope.

Il y a deux genres, en français, le masculin et le féminin. On dit qu'un mot est du genre masculin ou du féminin si la chose qu'il exprime est du sexe mâle ou femelle, ou si l'usage le considère comme tel. Ex. *le père, la mère, le papier, la plume.*

Il y a deux nombres en français, le singulier et le pluriel. On dit qu'un mot est au singulier quand il ne comprend qu'une seule chose, et qu'il est au pluriel quand il en comprend plusieurs. Ex. *le père, la mère, les pères, les mères.*

Quand l'article *le* ou *la* précède un mot qui commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, on en retranche la voyelle finale c'est ce qu'on nomme *élision*. Ex. *L'océan, l'âme, l'honneur l'humeur.*

Quand l'article se combine avec le mot *à* ou avec le mot *de*, il forme ceux de *au*, de *aux*, de *du* ou de *des* : il est alors dans son état composé ou de contraction que l'on appelle *syncope*. Ex. *Parlez au monde, aux pères, aux mères, du travail, des récompenses*, c'est comme si l'on disait *parlez à le monde, à les pères à les mères, de le travail, de les récompenses*. Observons que cette dernière manière de parler serait contre l'usage. Mais si l'on place le mot *tout* entre l'article et *à* ou *de*, alors l'article reprend son état naturel. Ex. *parlez à tout le monde, à tous les pères, à toutes les mères, de tout le travail, de toutes les récompenses.*

La syncope n'a lieu que dans le cas où l'article ne s'élide pas. Ex. *Rendez vos hommages au saint homme. Rendez vos hommages à l'homme saint,—aux hommes saints.*

CHAPITRE II.—Le Substantif.

Le substantif est une espèce de mots destinés à dénommer les choses. Ils les distinguent les uns des autres par des noms convenables, sans en marquer ni qualification ni rapport. On nomme cette espèce de mots *noms* ou *substantifs*. Le premier de ces termes, plus vulgaire, est précisément pris du but de leur institution qui est de nommer. Le second, tenant plus du style de l'art, tire son origine de ce qu'il ne considère les objets que comme purs êtres subsistans, soit dans la nature soit dans l'idée.

Dans les substantifs on considère trois choses, la classe, le genre et le nombre.

Les substantifs se divisent en deux classes : l'une des *génériques*, communément dits *noms communs*, et l'autre des *individuels*, communément dits *noms propres*.

Les substantifs génériques ou *noms communs* sont ceux qui servent à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables. Ex. *homme, cheval, maison*. Les substantifs individuels ou *noms propres* sont ceux qui ne sont destinés qu'aux êtres particuliers ou considérés comme faisant corps unique. Ex. *Adam, Eve, Pierre Londres, Québec.*

Les substantifs génériques ou *noms communs* se divisent en *appellatifs*, en *abstractifs*, et en *actionnels*.

Les substantifs appellatifs dénomment les êtres matériels et immatériels, soit collectifs, soit distributifs, comme existant par eux-mêmes ou par leurs parties. Ex. *Royaume, province, ville maison, armée, homme, tête, main, livre, page, crime, fièvre*

offrande, solide, surface, ligne, angle, point, philosophie, géométrie, soutien, sont des substantifs appellatifs parce qu'ils nomment les choses comme êtres subsistant dans la nature ou dans la pensée.

Les substantifs abstraits sont ceux qui dénomment les modes, c'est à dire les qualités du sujet ou de l'être dans le quel et par le quel ils subsistent. Ex. *humanité, blancheur, bonté, constance, pesanteur, audace, faiblesse, tristesse* sont des substantifs abstraits, parce qu'ils nomment les choses comme modes ou simples qualités.

Les substantifs actionnels sont ceux qui ne dénomment les choses ni comme êtres, ni comme qualités permanentes, mais seulement comme évènements ou actions passagères. Ex. *approbation, nutrition, abandonnement, badinage, abatage, marche, course, existence, assistance*, et leurs semblables sont des substantifs actionnels.

Remarque. Il faut observer qu'un substantif peut, quelquefois, être de plus d'une classe par les divers sens qu'on y a attachés. Ex. *humeur* est appellatif quand on l'emploie physiquement pour le corps : comme quand on dit *il y a de l'humeur âcre dans ce sang* : et il est abstrait dans le sens moral en fait de caractère personnel : Ex. *l'humeur fait seule l'agrément ou l'inconvénient de la plupart des sociétés bourgeoises.* *Jugement* est actionnel au barreau, et appellatif en logique : *figure* abstrait en physique, et appellatif en logique. Il en est de même de plusieurs autres substantifs pour la connaissance desquels nous renvoyons aux dictionnaires.

Les substantifs individuels se partagent aussi en trois classes, savoir les *personnifiques*, les *topographiques* et les *chorographiques*.

Les substantifs individuels personnifiques sont tous les noms de divinités, d'hommes, et d'animaux, tels que *Jupiter, Mars, Vénus, Pompée, Louis, Silvie, Lamoignon, Pégase, Bucéphale*.

Les substantifs individuels topographiques sont ceux des villes, des villages et des lieux particuliers, comme, *Londres, Paris, Québec, Montréal, Halifax*.

Les substantifs individuels chorographiques sont les noms de contrées, de rivières, de montagnes et de vents. Ex. *Asie, Europe, France, Angleterre, Canada, Tamise, Sud, Occident*.

Du genre des substantifs.

Quant aux genres en général, voyez le chapitre précédent. Les substantifs sont du genre masculin ou du genre féminin. Ex. *père, soldat, canif, papier*, sont du genre masculin. *Mère, sœur, plume, rose*, sont du genre féminin.

Remarque. Il y a des observations et des règles pour trouver le genre des substantifs, mais elles sont si nombreuses et accompagnées de tant d'exceptions, qu'il vaut mieux renvoyer le lecteur

studieux à la grammaire de l'abbé Girard et aux dictionnaires, aux quels il renvoie lui-même en plusieurs cas.

Du pluriel des substantifs.

Quant aux nombres, en général, voyez le chapitre précédent. Les substantifs génériques ont un singulier et un pluriel qu'il faut distinguer en lisant comme en écrivant.

Les substantifs forment leur pluriel en y ajoutant une *s* finale. Les substantifs dont la terminaison est féminine, c'est à dire qui finissent par un *e* muet, n'offrent aucune exception à cette règle générale. Ex. *homme, femme*, au singulier, font *hommes, femmes*, au pluriel, par l'addition d'une *s*.

Les substantifs dont la terminaison est masculine, c'est-à-dire qui ne se terminent point par un *e* muet, offrent quelques variétés, qui sont autant d'exceptions à la règle générale.

Première exception. Les substantifs terminés au singulier par *s, z, x*, n'ajoutent rien au pluriel. Ex. *le fils, les fils, le nez, les nez, la voix, les voix*.

Seconde exception. Les substantifs finissant par une de ces trois diphthongues *au, eu, ou*, prennent un *x* au lieu d'une *s* pour former leur pluriel. Ex. *agneau, veau, lieu, dieu, chou, clou*, font au pluriel *agneaux, veaux, lieux, dieux, choux, cloux*. Excepté *trou* qui conformément à la règle générale ne prend qu'une *s*, au pluriel.

Troisième exception. Les substantifs qui se terminent en *al*, ou en *ail*, changent leur terminaison en *aux* ; et ceux qui se terminent en *el* la changent en *eux*. Ex. *maréchal, sénéchal, animal, caporal, cheval, bail, émail, ciel*, font au pluriel, *maréchaux, sénéchaux, animaux, caporaux, chevaux, baux, émaux, cieux*. Exceptez *bal, local, régal, carnaval, mail, camail, ciel de lit*, qui suivant la règle générale, ne prennent qu'une *s* au pluriel.

Fiel et miel n'ont point de pluriel. *Œil* fait *yeux* au pluriel. En style d'architecture on dit au pluriel, pour énoncer une espèce de fenêtres, *des aïls de bœuf*. On dit aussi *des arc-en-ciels*.

Remarque.—L'usage a prévalu de former le pluriel des substantifs polysyllabes terminés en *ant* et en *ent*, en retranchant le *t*, et en ajoutant une *s*. Ex. *méchans, contrevens*, au lieu d'écrire *méchants, contrevents*. Mais quant aux monosyllabes il est plus convenable de conserver le *t*. Ex. *dents, plants, vents*, c'est un moyen d'éviter des doubles sens. Ex. *plan*, et *plant*, sont deux choses très-différentes : si vous supprimez le *t* on ne sait plus laquelle des deux choses vous voulez dire.

CHAPITRE III.—*Le Pronom.*

Le pronom est une espèce de mots destinés à rappeler la chose dont on vient de parler.

Son emploi évite le désagrément que produit la répétition d'une expression dans le discours.

Dans le pronom on considère la classe, le genre, et le nombre.

On divise les pronoms en quatre classes, savoir : en pronoms personnels, en pronoms relatifs, en pronoms indéfinis et en pronoms démonstratifs.

Les pronoms personnels sont ceux qui servent à désigner les personnes que la grammaire distingue dans le discours.

Ces personnes sont au nombre de trois, savoir : *la première*, qui parle, *la seconde*, celle à qui l'on parle, et *la troisième*, celle de qui l'on parle.

Les pronoms personnels se divisent en trois ordres par rapport à ces personnes : il y en a quatre pour la première, autant pour la seconde, et huit pour la troisième.

Les pronoms personnels de la première personne sont, *je, me, moi, nous*.

Les pronoms personnels de la seconde personne sont, *tu, te, toi, vous*.

Les pronoms personnels de la troisième personne sont, *il, elle, se, soi, lui, eux, leur*.

Les pronoms relatifs rappèlent la chose dont on vient de parler pour la lier à quelqu'autre qui doit suivre. Il y en a huit, savoir : *que, qui, lequel, dont, quoi, y, en, le*.

Les pronoms indéfinis, sont ceux qui ne désignent rien de décidé, ni qui ait rapport à quelque chose de précis. Ils sont au nombre de huit, savoir : *on, quelqu'un, chacun, quiconque, personne, rien, ce, celui*.

Les pronoms démonstratifs désignent ainsi que les autres, mais en montrant la chose, et en la mettant pour ainsi dire sous les yeux. Il y en a quatre, savoir : *ceci, cela, celui-ci, celui-là*.

Il paraît par cette énumération que les pronoms sont au nombre de trente-cinq : quinze personnels, huit relatifs, huit indéfinis, et quatre démonstratifs.

Du genre et du nombre des pronoms.

La plupart des pronoms personnels représentent également les substantifs masculins et les féminins. Sur quinze qu'ils sont, *il, elle, lui, eux*, indiquent leur genre et leur nombre par eux-mêmes.

Les neuf pronoms personnels suivans, *je, me, moi, tu, te, toi, se, soi, lui*, sont toujours du nombre singulier. *Vous* est des deux nombres quoiqu'originellement du nombre pluriel. Mais la politesse française qui ne peut supporter la brusquerie du tutoiement l'a admis au singulier. Cependant on tutoie dans le langage amical et dans certains traits du style soutenu. Ex. *Tyran, tu te trompes si tu crois avoir sur mon cœur le même pouvoir*.

que tu as sur ma vie. Les deux autres pronoms personnels *il* et *elle* se forment chacun un pluriel par l'addition d'une *s* final, ce qui fait *ils* et *elles*.

Des huit pronoms relatifs *il y* en a cinq qui n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, savoir : *qui*, *que*, *dont*, *y*, *en*, et qui par conséquent servent également au masculin comme au féminin, au singulier comme au pluriel. *Le* et *lequel* sont du singulier masculin. On les met au féminin en changeant l'*e* de la syllabe *le* en *a*, ce qui produit *la* et *laquelle* : on les met au pluriel en ajoutant une *s* final à la syllabe *le* ce qui forme *les* pour des deux genres : *lesquels* pour le pluriel masculin et *lesquelles* pour le pluriel féminin.

Remarquez que ce dernier pronom, étant formé par l'union de l'article avec l'adjectif *quel*, sa première syllabe conserve toutes les propriétés de l'article, et par conséquent est soumise à toutes les règles de la syncope dont nous avons parlé. Ainsi on dit *duquel*, *auquel* : et si l'on met le mot *tout* entre l'article et *de* ou *à*, l'article reprend sa forme naturelle. Ex. *duquel manège il se soucie peu*. *De tout lequel manège il se soucie peu*.

On n'a point de genre. *Quiconque*, *personne*, *rien* sont du singulier masculin. *Quelqu'un* et *celui* ont diverses formations pour les deux genres et pour les deux nombres, et comprennent chacun quatre mots que voici. *Quelqu'un*, *quelqu'une*, *quelques uns*, *quelques unes* ; *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*. Chacun fait au féminin *chacune*, mais il n'a point de pluriel. *Ce* est masculin. S'il précède un substantif masculin commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée on ajoute un *t*. Ex. *ce canif*, *cet oiseau*, *cet homme*. Au pluriel il fait *ces* pour les deux genres. Ex. *ces messieurs*, *ces dames*.

Ceci, *cela*, sont toujours du singulier masculin. On dit au singulier masculin *celui-ci*, *celui-là*, au singulier féminin *celle-ci*, *celle-là*, au pluriel masculin *ceux-ci*, *ceux-là*, et au pluriel féminin *celles-ci*, *celles-là*.

Remarques sur la signification des pronoms.

D'après l'étymologie du mot *pronom*, *pro nomine*, il semblerait qu'il ne doit servir qu'à rappeler l'idée exprimée par un substantif précédent. Cependant le pronom rappelle quelquefois la pensée contenue en une phrase entière. Ex. *Avez-vous vu la belle maison que M. le comte a achetée* ? Si l'on répond *je l'ai vue*, le pronom *l'* ne tient pas la place du seul mot *maison*, mais de ce mot accompagné de tous ceux qui particularisent cette maison. C'est comme si l'on disait *j'ai vu la belle maison que M. le comte a achetée*.

Le sens exige encore que, dans quelques cas, le pronom tienne lieu d'une phrase construite différemment que celle dont

il prend la place. Ex. *Voulez-vous que j'aille vous voir ? Si l'on répond je le veux, c'est comme si l'on disait, je veux que vous veniez me voir. Connaissez-vous ma maison ? Je la connais. C'est comme si l'on disait je connais votre maison.*

CHAPITRE IV.—L'Adjectif.

L'Adjectif est une espèce de mots destinés à qualifier la personne ou la chose dont on parle.

Dans l'adjectif on considère la classe, le genre, le nombre et les degrés de comparaison.

Les adjectifs se divisent en quatre classes, savoir : les nominaux, les verbaux, les numéraux, et les pronominaux.

Les adjectifs nominaux sont ceux qui qualifient par un attribut d'espèce, c'est-à-dire par une qualité inhérente et permanente : soit qu'elle naisse de la nature de la chose, de sa forme, de sa situation ou de son état, tels que, *bon, noir, simple, beau, rond, externe, subséquent, même, précédent, autre, pareil, semblable*. C'est d'eux ordinairement que se forment les substantifs abstraits, comme *bonté, noirceur, simplicité, beauté, rondeur*, mots qui expriment des qualités que l'esprit distingue dans divers objets qui subsistent dans la nature, par une opération que l'on nomme abstraction.

Les adjectifs verbaux sont ceux qui qualifient par un attribut d'événement, c'est-à-dire d'une action qui se passe ou qui s'est passée dans la chose. Tels sont *rampant, dominant, liant, caressant, bonifié, simplifié, noirci, embelli, arrondi*. Ils sont ainsi nommés parce que ce sont des parties de verbes.

Les adjectifs numéraux sont ceux qui qualifient par un attribut d'ordre numéral, tels que *premier, second, deuxième, troisième, neuvième, dernier*.

Les adjectifs pronominaux sont ceux qui qualifient par la seule indication de quelques individus, ce qu'ils sont, par une qualification de rapport personnel, comme *mon, ma, ton, notre, son, leur, mien, tien, sien* ; ou par une qualification de quotité vague, et non déterminée, tels que, *quelque, un, plusieurs, tout, nul, aucun* ; ou enfin par une qualification de simple présentation, comme *ce, cet, chaque, quel, tel, certain*. Ce dernier est aussi de la classe des nominaux quand sa valeur a pour objet la certitude de la chose. Ex *Il y a certains hommes dont l'air publie hautement qu'ils sont très certains de leur mérite*.

Du genre et du nombre des adjectifs.

La terminaison de l'adjectif indique, en général, à quel genre il est. Si un adjectif est terminé autrement que par un *e* muet,

c'est signe qu'il est au masculin, s'il est terminé par un *e* muet c'est signe qu'il est au féminin.

En général l'*s* indique le pluriel des adjectifs comme des substantifs.

Nous verrons les exceptions à ces deux règles générales en parlant du genre et du nombre des quatre classes d'adjectifs.

Les adjectifs nominaux terminés par un *e* muet comme, *volage*, *fidèle*, *facile*, *riche*, sont des deux genres. Ceux de terminaison masculine font un féminin par l'addition d'un *e* muet. Ainsi, *sensé*, *égal*, *laid*, *brun*, par l'addition d'un *e* muet font, *sensée*, *égale*, *laide*, *brune*, au féminin.

Lorsque les adjectifs sont terminés en, *el*, en *en*, en *on*, en *as*, en *os* ou en *ot*, on en forme le féminin en doublant la consonne finale, et en y ajoutant un *e* muet. Ainsi, *bel*, *chrétien*, *bon*, *bas*, *gros*, *net*, *bigot*, font au féminin, *belle*, *chrétienne*, *bonne*, *basse*, *grosse*, *nette*, *bigotte*. A ceux terminés par un *c* on ajoute une *h* avec un *e* muet, ainsi *blanc*, *franc*, font au féminin, *blanche*, *franche*. A ceux terminés en *g*, on ajoute un *u* euphonique avec un *e* muet. Ainsi *long* fait *longue* au féminin. Ceux terminés en *f* changent cette consonne en *v* avec un *e* muet. Ainsi *chétif*, *tardif*, font au féminin *chétive*, *tardive*. Ceux terminés en *eux*, font leur féminin en changeant l'*x* en *s*. Ainsi *heureux*, *pleureux*, font au féminin *heureuse*, *pleureuse*. Ceux terminés en *oux* font leur féminin en changeant l'*x* en *s*, ou en *c* avec l'addition d'un *e* muet. Ainsi *jaloux*, *doux*, *roux*, font au féminin *jalouse*, *douce*, *rousse*. En cas de doute on peut pour se décider avoir recours à l'analogie des substantifs. Ainsi dans le cas actuel, sans recourir au dictionnaire, les mots *jalousie*, *douceur*, *rousseur*, indiquent le féminin de ces adjectifs.

Frais et *crud* s'écartent de nos règles, et font au féminin *fraiche* et *crue*. *Fat* n'a pas de féminin et s'emploie plus souvent comme substantif que comme adjectif.

Nous avons quelques adjectifs terminés en *au* et en *ou* faits par le changement de l'ancienne terminaison *el* ou *ol*, comme *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, qu'on écrivait et prononçait *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, comme on le fait encore en certains cas, mais qui conservent leur ancien féminin en redoublant la consonne finale suivant la règle expliquée plus haut, et qui par conséquent font *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, au féminin.

Le pluriel de tous ces adjectifs nominaux se fait ainsi que ceux de terminaison féminine par l'addition d'une *s* finale. Ex. *bons*, *grands*, *légers*, *civils*, *durs*, *forts*, *sourds*, *fous*, *mous*. Ainsi il n'y a rien à ajouter à ceux terminés par une *s* ou par un *x*. Ex. *gras*, *gros*, *hideux*, *peureux*, *roux*, *jaloux*, servent au deux nombres.

On ajoute un *x* au lieu d'une *s* à ceux terminés en *au* ; et l'on

change *al* en *aux* pour les mettre au pluriel. Ex. *beau, beaux, nouveau, nouveaux, général, généraux, égal, égaux.*

Les adjectifs verbaux sont tous de terminaison masculine ; et forment leur féminin par l'addition d'un *e* muet et leur pluriel par celle d'une *s*.

Les adjectifs numéraux au contraire sont presque tous de terminaison féminine : mais il n'en suivent pas moins la règle général. Leur pluriel se forme par l'addition d'une *s* final. C'est ordinairement en *ème* qu'ils se terminent. Lorsque la qualification nait de la combinaison de plusieurs nombres, la terminaison adjectivale ne se donne qu'au dernier, les autres restant énoncés par le simple mot du calcul. Ex. *le vingt-troisième, le cent-trentième, la mil-deux-cent-cinquante-cinquième partie.*

Les adjectifs pronominaux ont quelques variétés dans leurs formations. Leur quoique de terminaison masculine, ne prend pas d'*e* muet pour former un féminin. Il est des deux genres et prend une *s* au pluriel.

Plusieurs est des deux genres et n'a point de singulier.

Mon, ton, son, ont deux féminins. L'un semblable au masculin, sert devant les mots qui commencent par une voyelle. Ex. *mon épée, ton âme, son épouse.* L'autre féminin destiné pour servir devant une consonne, se forme par le changement de la terminaison *on* en *a*. Ex. *ma femme, ta fortune, sa maison.* Leur pluriel pour les deux genres se forme en changeant leur terminaison *on* en *es*, ce qui produit *mes, tes, ses.*

Ce se place devant les consonnes et devant l'*h* aspirée : il prend un *t* final devant les voyelles et devant l'*h* non aspirée, ce qui donne *cet*. Il fait au féminin *cette* et son pluriel est *ces* pour les deux genres.

Les autres adjectifs pronominaux sont *mien, tien, sien, quelque, tout, nul, aucun, chaque, quel, tel, certain, un, notre, votre.* Ils suivent la règle générale que nous avons exposée plus haut quant au genre et au nombre. Mais il faut observer que les deux derniers outre leur pluriel *notres* et *votres* en ont un autre, *nos* et *vos* pour les deux genres. Ex. *nos femmes, nos amis, vos garçons, vos filles.*

Quantes, est aussi un adjectif pronominal du genre féminin et du nombre pluriel, mais qui n'est d'usage que dans cette expression, *toutes et quantes fois.*

Remarque. Quant au pluriel des adjectifs terminés en *ent* ou en *ant* on suit la même règle que celle qui est établie au chapitre précédent pour les substantifs terminés de la même manière.

Divers degrés de signification des adjectifs.

Les adjectifs sont susceptibles de degrés de signification, c'est

ce que l'on nomme degrés de comparaison. Il y en a trois, qui sont le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif consiste dans la simple qualification exprimée par l'adjectif sans aucun rapport au plus ou au moins d'étendue de la signification de l'adjectif. Ex. *un bon livre, une belle maison.*

Le comparatif exprime une augmentation ou une diminution faite à la qualité exprimée par un adjectif. Pour exprimer l'augmentation de la qualification, on se sert du mot *plus*, que l'on place devant l'adjectif. Ex. *Pierre est plus sage que Jean.* Pour exprimer une diminution on sert de *moins*. Ex. *Pierre est moins sage que Jean.*

Le superlatif qualifie dans le plus haut degré. Il se forme en mettant *très* devant l'adjectif. Ex. *Un écolier très studieux. Une personne très aimable.* Lorsque le comparatif tombe sur la totalité des sujets, de façon que celui qui est qualifié exclut tous les autres, on forme le superlatif en plaçant l'article devant le comparatif. Ex. *Les meilleurs livres. Varron était le plus savant des Romains.* Les adjectifs pronominaux produisent le même effet que l'article pour la formation du superlatif dont la comparaison tombe sur la totalité des sujets. *Mon meilleur ami. Ma plus belle action. Votre plus fidèle serviteur. Ses plus cruels ennemis. Leur moindre souci.* Ces expressions énoncent le même degré de supériorité exclusive que les suivantes. *Le meilleur de mes amis. La plus belle de mes actions.*

Les adjectifs numéraux et pronominaux ne sont pas susceptibles de ces degrés de comparaison.

Remarque sur l'étymologie du mot adjectif.

La plupart des grammairiens prétendent que les adjectifs sont ainsi nommés parce qu'on les joint aux substantifs pour y ajouter les qualités qui leur appartiennent. Cependant il est certain qu'ils peuvent qualifier un substantif accompagné d'un adjectif et même une portion de phrase où l'on ne rencontre ni substantif ni adjectif ni pronom. Ex. *Une mauvaise langue est dangereuse dans une société. Trop manger est nuisible à la santé.*

CHAPITRE V.—Le Verbe.

Le verbe est une espèce de mots destinés à représenter l'événement. Par événements on entend les états par les quels passent les personnes ou les choses, et les actions qu'elles produisent ou qu'elles souffrent. Le mot verbe vient du latin *verbum*, parole; c'est comme qui dirait le mot par excellence. C'est aussi celui qui exige le plus d'être étudié à raison de son importance dans le discours, et de la variété de formes sous les quelles il s'y montre.

Dans le verbe on considère la classe ou espèce, le mode, la personne, le genre, le temps et la conjugaison.

Il y a cinq espèces de verbes, les actifs, les passifs, les réciproques, les neutres et les auxiliaires.

Le verbe actif exprime une action produite au dehors par son sujet et qui retombe sur son objet. Ex. *Paul bat Pierre. Lire un livre. Blamer quelqu'un. L'homme passionné ne se conduit guère par la raison.*

Le verbe passif exprime une action soufferte par son sujet provenant du dehors ou de son objet. Ex. *Pierre est battu par Paul. Être estimé des honnêtes gens.*

Le verbe réciproque exprime une action qui retombe sur le sujet d'où elle part, ce qui se manifeste par le pronom personnel dont il est toujours accompagné. Ex. *Se moquer, se repentir, se soucier.*

Le verbe neutre exprime une action qui ne s'étend pas hors de son sujet. Ex. *Pierre dort, va, meurt.*

Les verbes auxiliaires, ainsi nommés parce qu'ils servent à conjuguer les autres, sont *avoir* et *être*.

Les modes du verbe sont différentes formations ou formes qu'on lui donne afin de lui faire représenter divers états de l'évènement. Ces modes sont indéfinis ou adaptifs. *Les modes indéfinis* représentent l'évènement sans adaption ou rapport à l'une des trois personnes du discours. *Les modes adaptifs* représentent l'évènement avec adaption à l'une de ces personnes.

Il y a trois modes indéfinis qui sont l'infinitif, le gérondif et le participe.

L'infinitif représente l'évènement dans sa pure production, sans aucun accessoire. Ex. *Avoir, être, donner, permettre, répondre.*

Le gérondif représente l'évènement comme lié à un autre par circonstance et dépendance. Ex. *Ayant, étant, donnant, permettant, répondant.*

Le participe représente l'évènement comme chose finie et parfaite. Ex. *Eu, été, donné, permis, répondu.*

Il y a quatre modes adaptifs qui sont l'indicatif, le suppositif, le subjonctif et l'impératif.

L'indicatif représente l'évènement comme une chose réelle. Ex. *J'ai, j'étais, je donnerai.*

Le suppositif représente l'évènement en forme de supposition. Ex. *J'aurais, je serais, je donnerais.*

Le subjonctif représente l'évènement en forme de sub séquence ou comme suite d'un autre. Ex. (que) *j'aie, je sois, je donne, je permette.*

L'impératif représente l'évènement comme une chose exigée

par commandement, par exhortation ou par prière. Ex. *Donne courez, sortez.*

Les modes adaptifs ont dans leurs formations des variétés par les quelles on reconnait les trois personnes du discours aux quelles le verbe se rapporte. Ces trois personnes pouvant paraître ou au singulier ou au pluriel, cela exige six formations, trois pour chaque nombre ou deux pour chaque personne, ce qui paraîtra plus évident par l'emploi des pronoms personnels qui accompagnent ordinairement le verbe. Ex. *Je donne, tu donnes, il donne, nous donnons, vous donnez, ils donnent.*

Les verbes sont susceptibles de genres à leurs participes suivant les règles que nous trouverons dans la syntaxe.

Il y a encore la circonstance du temps présent, passé ou à venir au quel l'évènement peut avoir rapport. C'est ce que le verbe représente par certaines formations appelées temps du verbe, destinées à distinguer le temps dans les différens modes, excepté le participe. Ces temps du verbe sont le *présent*, le *prétérit* et l'*aoriste* pour exprimer le passé, et le *futur* pour l'avenir. On se sert du prétérit quand il s'agit d'un évènement passé dans un période de temps, comme jour, mois, année, etc., qui n'est pas achevé. Ex. *J'ai fait ce matin tout ce que j'ai pu. Il y a dix ans que j'ai quitté la ville.* Mais si ce période est passé on se sert de l'aoriste. Ex. *Je fis hier tout ce que je pus. Il y eut hier dix ans que je quittai la ville.*

Les temps du verbe sont absolus ou relatifs. Ils sont absolus lorsqu'ils représentent l'évènement par la seule comparaison avec celui où l'on parle. Ils sont relatifs lorsqu'ils le représentent par une double comparaison, faite non seulement avec le temps où l'on parle, mais encore avec celui de quelqu'autre évènement. C'est pourquoi il y a deux temps présens, deux prétérits, deux aoristes et deux futurs.

On distingue encore les formations du verbe en simples et en composées. Les simples sont celles qui se font sans le secours d'un verbe auxiliaire ; et les composées sont celles qui se font avec le secours d'un verbe auxiliaire, au quel on joint le participe du verbe que l'on veut conjuguer.

On appelle conjugaison le récit que l'on fait de suite de tous les modes d'un verbe avec tous les temps et avec toutes les personnes dont ils sont susceptibles.

L'art de la conjugaison consistant à savoir tirer de l'infinitif toutes les autres formations, il faut bien observer la terminaison de ce mode. Elle est masculine ou féminine. Les verbes de terminaison masculine finissent tous par la consonne *r*. Ex. *Blâmer, sentir, concevoir.* Ceux de terminaison féminine finissent par un *e* muet ayant immédiatement avant lui la consonne *r* pour

former la dernière syllabe ; soit sans autre consonne comme dans *faire, dire, éclore, boire* ; soit avec une autre consonne de plus, comme dans, *battre, vivre, peindre, répondre*. Il faut de plus avoir égard au son caractéristique, qui est dans la terminaison masculine celui qui aide à former la dernière syllabe ; et dans la terminaison féminine celui qui précède immédiatement la dernière syllabe que forme l'e muet, parce que tout l'art de la conjugaison consiste à retrancher, ajouter ou changer à la dernière syllabe de l'infinitif comme on pourra l'observer dans les tableaux qui terminent ce chapitre.

Il y a six conjugaisons. Les verbes de la première conjugaison ont l'infinitif terminé en *er*. Ex. *Donner* ; ceux de la seconde en *ir*. Ex. *Adoucir* ; ceux de la troisième en *oir*. Ex. *Asseoir, voir* ; ceux de la quatrième en *re*, qui ont dans leur avant dernière syllabe pour caractéristique une des voyelles simples, *a, e, i, o, u*. Ex. *Battre, permettre, construire, mordre, conclure* ; ceux de la cinquième en *re* qui ont dans leur avant dernière syllabe pour caractéristique une des diphtongues orthographiques, *ai, oi, ou*. Ex. *plaire, croire, coudre* ; et ceux de la sixième en *re* qui ont pour son caractéristique une des voyelles nazales suivantes, *an, en, on, ain, ein, oin*. Ex. *Répandre, défendre, répondre, craindre, peindre, joindre*.

Conjugaison du verbe avoir, premier auxiliaire.

MODES INDEFINIS.

{	Infinitif.	présent,	avoir,
		prétérit,	avoir eu,
	Gérondif.	présent,	ayant,
		prétérit,	ayant eu,
	Participe.		eu.

MODES ADAPTIFS.

{	Indicatif.	Présent absolu.	1 personne du singulier,	j'ai,
			2 pers. s.	tu as,
			3 pers. s.	il a,
		Présent relatif.	1 personne du pluriel,	nous avons,
			2 pers. pl.	vous avez,
			3 pers. pl.	ils ont.
		Plus-que-parfait.	1 pers. s.	j'avais,
			2 pers. s.	tu avais,
			3 pers. s.	il avait,
		Futur antérieur.	1 pers. pl.	nous avions,
			2 pers. pl.	vous aviez,
			3 pers. pl.	ils avaient.

Indicatif.	Prétérit absolu.	1 pers. s.	j'ai eu,
		2 pers. s.	tu as eu,
		3 pers. s.	il a eu,
		1 pers. pl.	nous avons eu,
		2 pers. pl.	vous avez eu,
		3 pers. pl.	ils ont eu.
	Prétérit relatif.	1 pers. s.	j'avais eu,
		2 pers. s.	tu avais eu,
		3 pers. s.	il avait eu,
		1 pers. pl.	nous avions eu,
		2 pers. pl.	vous aviez eu,
		3 pers. pl.	ils avaient eu.
	Aoriste absolu.	1 pers. s.	j'eus,
		2 pers. s.	tu eus,
		3 pers. s.	il eut,
		1 pers. pl.	nous eûmes,
		2 pers. pl.	vous eûtes,
		3 pers. pl.	ils eurent.
	Aoriste relatif.	1 pers. s.	j'eus eu,
		2 pers. s.	tu eus eu,
		3 pers. s.	il eut eu,
		1 pers. pl.	nous eûmes eu,
		2 pers. pl.	vous eûtes eu,
		3 pers. pl.	ils eurent eu.
Suppositif.	Futur absolu.	1 pers. s.	j'aurai,
		2 pers. s.	tu auras,
		3 pers. s.	il aura,
		1 pers. pl.	nous aurons,
		2 pers. pl.	vous aurez,
		3 pers. pl.	ils auront.
	Futur relatif.	1 pers. s.	j'aurai eu,
		2 pers. s.	tu auras eu,
		3 pers. s.	il aura eu,
		1 pers. pl.	nous aurons eu,
		2 pers. pl.	vous aurez eu,
		3 pers. pl.	ils auront eu.
	Présent.	1 pers. s.	j'aurais,
		2 pers. s.	tu aurais,
		3 pers. s.	il aurait,
		1 pers. pl.	nous aurions,
		2 pers. pl.	vous auriez,
		3 pers. pl.	ils auraient.
	Prétérit.	1 pers. s.	j'aurais eu,
		2 pers. s.	tu aurais eu,
		3 pers. s.	il aurait eu,
		1 pers. pl.	nous aurions eu,
		2 pers. pl.	vous auriez eu,
		3 pers. pl.	ils auraient eu.

Subjonctif.	Présent absolu.	1 pers. s.	j'aie,
		2 pers. s.	tu aies,
		3 pers. s.	il ait,
		1 pers. pl.	nous ayons,
		2 pers. pl.	vous ayez,
		3 pers. pl.	ils aient.
	Présent relatif.	1 pers. s.	j'eusse,
		2 pers. s.	tu eusses,
		3 pers. s.	il eût,
		1 pers. pl.	nous eussions,
		2 pers. pl.	vous eussiez,
		3 pers. pl.	ils eussent.
	Prétérit absolu.	1 pers. s.	j'aie eu.
		2 pers. s.	tu aies eu,
		3 pers. s.	il ait eu,
		1 pers. pl.	nous ayons eu,
		2 pers. pl.	vous ayez eu,
		3 pers. pl.	ils aient eu.
Impératif.	Prétérit relatif.	1 pers. s.	j'eusse eu,
		2 pers. s.	tu eusses eu,
		3 pers. s.	il eût eu,
		1 pers. pl.	nous eussions eu,
		2 pers. pl.	vous eussiez eu,
		3 pers. pl.	ils eussent eu.
	Présent ou Futur.	2 pers. s.	aye,
		3 pers. s.	qu'il ait,
		1 pers. pl.	ayons,
		2 pers. pl.	ayez,
		3 pers. pl.	qu'ils aient.

Conjugaison du verbe être, second auxiliaire dit communément verbe substantif.

MODES INDEFINIS.

Infinitif.	présent,	être,
	prétérit,	avoir été.
Gérondif.	présent,	étant,
	prétérit	ayant été.
Participe.		été.

MODES ADAPTIFS.

Indicatif.	Présent absolu.	1 pers. s.	je suis,
		2 pers. s.	tu es,
		3 pers. s.	il est,
		1 pers. pl.	nous sommes,
		2 pers. pl.	vous êtes,
		3 pers. pl.	ils sont.

Indicatif.

Indicatif.	Présent relatif.	{ 1 pers. s.	j'étais,
		{ 2 pers. s.	tu étais,
		{ 3 pers. s.	il était,
		{ 1 pers. pl.	nous étions,
		{ 2 pers. pl.	vous étiez,
		{ 3 pers. pl.	ils étaient.
	Prétérit absolu.	{ 1 pers. s.	j'ai été,
		{ 2 pers. s.	tu as été,
		{ 3 pers. s.	il a été,
		{ 1 pers. pl.	nous avons été,
		{ 2 pers. pl.	vous avez été,
		{ 3 pers. pl.	ils ont été.
	Prétérit relatif.	{ 1 pers. s.	j'avais été,
		{ 2 pers. s.	tu avais été,
		{ 3 pers. s.	il avait été,
		{ 1 pers. pl.	nous avions été,
		{ 2 pers. pl.	vous aviez été,
		{ 3 pers. pl.	ils avaient été.
	Aoriste absolu.	{ 1 pers. s.	je fus,
		{ 2 pers. s.	tu fus,
		{ 3 pers. s.	il fut,
		{ 1 pers. pl.	nous fûmes,
		{ 2 pers. pl.	vous fûtes,
		{ 3 pers. pl.	ils furent.
	Aoriste relatif.	{ 1 pers. s.	j'eus été,
		{ 2 pers. s.	tu eus été.
		{ 3 pers. s.	il eût été,
		{ 1 pers. pl.	nous eûmes été,
		{ 2 pers. pl.	vous eûtes été,
		{ 3 pers. pl.	ils eurent été.
	Futur absolu.	{ 1 pers. s.	je serai,
		{ 2 pers. s.	tu seras,
		{ 3 pers. s.	il sera,
		{ 1 pers. pl.	nous serons,
		{ 2 pers. pl.	vous serez,
		{ 3 pers. pl.	ils seront.
	Futur relatif.	{ 1 pers. s.	j'aurai été,
		{ 2 pers. s.	tu auras été,
		{ 3 pers. s.	il aura été,
		{ 1 pers. pl.	nous aurons été,
		{ 2 pers. pl.	vous aurez été,
		{ 3 pers. pl.	ils auront été.

Suppositif.	Présent.	1 pers. s.	je serais,
		2 pers. s.	tu serais,
		3 pers. s.	il serait,
	Prétérit.	1 pers. pl.	nous serions,
		2 pers. pl.	vous seriez,
		3 pers. pl.	ils seraient.
Subjonctif.	Présent	1 pers. s.	j'aurais été,
		2 pers. s.	tu aurais été,
		3 pers. s.	il aurait été,
	absolu.	1 pers. pl.	nous aurions été,
		2 pers. pl.	vous auriez été,
		3 pers. pl.	ils auraient été.
	Présent	1 pers. s.	je sois,
		2 pers. s.	tu sois,
		3 pers. s.	il soit,
	relatif.	1 pers. pl.	nous soyons,
		2 pers. pl.	vous soyez,
		3 pers. pl.	ils soient.
	Prétérit	1 pers. s.	je fusse,
		2 pers. s.	tu fusses,
		3 pers. s.	il fût,
	absolu.	1 pers. pl.	nous fussions,
		2 pers. pl.	vous fussiez,
		3 pers. pl.	ils fussent.
Impératif.	Prétérit	1 pers. s.	j'aie été,
		2 pers. s.	tu aies été,
		3 pers. s.	il ait été,
	Présent	1 pers. pl.	nous ayons été,
		2 pers. pl.	vous ayez été,
		3 pers. pl.	ils aient été.
	Futur.	1 pers. s.	j'eusse été,
		2 pers. s.	tu eusses été,
		3 pers. s.	il eût été,
	ou	1 pers. pl.	nous eussions été,
		2 pers. pl.	vous eussiez été,
		3 pers. pl.	ils eussent été.

1ère Conjugaison active.—1ère Conjugaison réciproque.

MODES INDEFINIS.—INFINITIF.

Prés.	donner.	se moquer.
Prét.	avoir donné.	s'être moqué.

GERONDIF.

Prés.	donnant	se moquant
Prét.	ayant donné.	s'étant moqué.

PARTICIPE.

donné.	moqué.
--------	--------

MODES ADAPTIFS.—INDICATIF.

Prés.	je donne,	je me moque,
abs.	tu donnes,	tu te moques,
	il donne,	il se moque,
	nous donnons,	nous nous moquons,
	vous donnez,	vous vous moquez,
	ils donnent.	ils se moquent
Prés.	je donnais,	je me moquais,
rel.	tu donnais,	tu te moquais,
	il donnait,	il se moquait,
	nous donnions,	nous nous moquions,
	vous donniez,	vous vous moquiez,
	ils donnaient.	ils se moquaient.
Prét.	j'ai donné,	je me suis moqué,
abs.	tu as donné,	tu t'es moqué,
Temps	il a donné,	il s'est moqué,
composé.	nous avons donné,	nous nous sommes moqués,
	vous avez donné,	vous vous êtes moqués,
	ils ont donné.	ils se sont moqués.
Prét.	j'avais donné,	je m'étais moqué,
rel.	tu avais donné,	tu t'étais moqué,
	il avait donné,	il s'était moqué,
	nous avions donné,	nous nous étions moqués,
	vous aviez donné,	vous vous étiez moqués,
	ils avaient donné.	ils s'étaient moqués.
Aor.	je donnai,	je me moquai,
abs.	tu donnas,	tu te moquas,
	il donna,	il se moqua,
	nous donnâmes,	nous nous moquâmes,
	vous donnâtes,	vous vous moquâtes,
	ils donnèrent.	ils se moquèrent.
Aor.	j'eus donné,	je me fus moqué,
rel.	tu eus donné,	tu te fus moqué,
	il eut donné,	il se fut moqué,

	nous eûmes donné, vous eûtes donné, ils eurent donné.	nous nous fûmes moqués, vous vous fûtes moqués, ils se furent moqués.
Futur abs.	je donnerai, tu donneras, il donnera, nous donnerons, vous donnerez, ils donneront.	je me moquerai, tu te moqueras, il se moquera, nous nous moquerons, vous vous moquerez, ils se moqueront.
Futur rel.	j'aurai donné, tu auras donné, il aura donné, nous aurons donné, vous aurez donné, ils auront donné.	je me serai moqué, tu te seras moqué, il se sera moqué, nous nous serons moqués, vous vous serez moqués, ils se seront moqués.

SUPPOSITIF.

Prés.	je donnerais, tu donnerais, il donnerait, nous donnerions, vous donneriez, ils donneraient.	je me moquerais, tu te moquerais, il se moquerait, nous nous moquerions, vous vous moqueriez, ils se moqueraient.
Prét.	j'aurais donné, tu aurais donné, il aurait donné, nous aurions donné, vous auriez donné, ils auraient donné.	je me serais moqué, tu te serais moqué, il se serait moqué, nous nous serions moqués, vous vous seriez moqués, ils se seraient moqués.

SUBJONCTIF.

Prés. abs.	que je donne, que tu donnes, qu'il donne, que nous donnions, que vous donniez, qu'ils donnent.	que je me moque, que tu te moques, qu'il se moque, que nous nous moquions, que vous vous moquiez, qu'ils se moquent.
Prés. rel.	que je donnasse, que tu donnasses, qu'il donnât, que nous donnassions, que vous donnassiez, qu'ils donnassent.	que je me moquasse, que tu te moquasses, qu'il se moquât, que nous nous moquassions, que vous vous moquassiez, qu'ils se moquassent.
Prét. abs.	que j'aie donné, que tu aies donné, qu'il ait donné,	que je me sois moqué, que tu te sois moqué, qu'il se soit moqué

	que nous ayons donné,	que nous nous soyons moqués,
	que vous ayez donné,	que vous vous soyez moqués,
	qu'ils aient donné.	qu'ils se soient moqués.
Prét.	que j'eusse donné,	que je me fusse moqué,
rel.	que tu eusses donné,	que tu te fusses moqué,
	qu'il eût donné,	qu'il se fût moqué,
	que nous eussions donné,	que nous nous fussions moqués,
	que vous eussiez donné,	que vous vous fussiez moqués,
	qu'ils eussent donné.	qu'ils se fussent moqués.

IMPERATIF.

Prés.	donne,	moque-toi,
	et qu'il donne,	qu'il se moque,
Futur.	donnons,	moquons-nous,
	donnez,	moquez-vous,
	qu'ils donnent.	qu'ils se moquent.

Remarques générales sur les conjugaisons.

Les formations dans les modes adaptifs, eu égard à leur origine, se partagent en deux classes, les primitives et les secondaires. Les formations primitives sont immédiatement tirées de l'infinitif. Les formations secondaires sont tirées des primitives. Les primitives répondent au nombre des temps simples, le présent de l'infinitif, celui du gérondif et le participe. Dans les modes adaptifs, non compris l'impératif, ce sont les premières personnes du singulier des temps simples, savoir : des cinq présents, de l'aoriste et du futur absolu. Les formations secondaires répondent au nombre des personnes, la première du singulier non comprise : puisque celle-ci est primitive et que les autres en tirent leur origine. Il y en a donc cinq dans chaque temps : et ces temps simples et adaptifs étant au nombre de sept, cela fait trente-cinq formations secondaires ; qui néanmoins ne sont pas toutes différentes par la terminaison ; ils s'en trouvent plusieurs de semblables, qu'on ne distingue que par le sens et à la suite du discours. Dans les tableaux que nous venons de donner de deux verbes de la première conjugaison, ces formations sont toutes distinguées par des italiques.

*Remarques particulières sur les Conjugaisons.*1^{ère} CONJUGAISON.

Cette première conjugaison, quoique la plus nombreuse, n'a que les verbes *aller* et *puer* qui soient irréguliers, c'est-à-dire qui sortent de la règle générale, et seulement dans quelques-uns de leurs temps.

Le verbe *puer* n'est irrégulier qu'au singulier du présent absolu de l'indicatif. On dit *je pus, tu pus, il put*, au lieu de dire *je pue, tu pues, il pue*, comme on dit *je tue, tu tues, il tue*.

Le verbe *aller* est irrégulier au présent absolu de l'indicatif, au futur absolu de ce mode et au présent du suppositif. Indicatif présent absolu, *je vas* ou *je vais* (*), *tu vas*, *il va*, *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*. Futur absolu, *j'irai*, *tu iras*, *il ira*, *nous irons*, *vous irez*, *ils iront*. Suppositif présent, *j'irais*, *tu irais*, *il irait*, *nous irions*, *vous iriez*, *ils iraient*. Subjonctif présent absolu, on met un *i* avant les deux *ll* pour les mouiller, *que j'aïlle*, *que tu aïlles*, etc. Impératif, *va*, *qu'il aille*, *que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent*. On ajoute une *s* à *va* quand il précède *y*. Ex. *vas-y*. Mais si *y* est suivi d'un verbe on ne met pas l'*s*. Ex. *va y donner ordre*.

Il y a des verbes de la première conjugaison qui ne sont pas d'usage à quelques personnes, à quelques temps et même à quelque mode, ce qui les rend incomplets sans les rendre irréguliers.

IIe. CONJUGAISON.

La seconde conjugaison, beaucoup moins abondante que la première, plus nombreuse cependant que les quatre autres, comprend tous les verbes dont l'infinitif se termine en *ir* tels que *adoucir*, *établir*, *fuir*, *venir*, *sortir*. Quoiqu'elle ait une règle générale commune au plus grand nombre de ses verbes et qui la caractérise, elle a néanmoins des exceptions qui la rendent moins uniforme que la précédente. Des neuf formations primitives il n'y a dans les verbes réguliers de cette conjugaison que le participe qui se forme par pur retranchement de la finale *r*. Ex. *Puni*, *averti*, *fini*. Le gérondif, le présent relatif de l'indicatif, le futur absolu, le présent du suppositif, les deux présens du subjonctif se font par l'addition d'une syllabe; prenant chacun la terminaison qui lui est généralement affectée, avec cette variété néanmoins que le futur absolu et le présent des suppositifs gardent la consonne finale de l'infinitif pour former leur dernière syllabe, et que les quatre autres substituent à cette consonne la double *ss*. Ex. *Je punirai*, *je punirais*, *punissant*, *je punissais*, *que je punisse*. Les deux présens du subjonctif n'ont entre eux de différence qu'à la troisième personne du singulier: on dit à l'absolu, *qu'il punisse*, au relatif, *qu'il punît*.

Les deux autres formations primitives, qui sont celles du présent absolu de l'indicatif et de l'aoriste, se font par le changement de la finale *r* en *s*. Ex. *Je punis* présentement, *je punis* hier.

(*) *N. B.*—Je crois que *vais* se prononçait du temps de l'abbé Girard comme si on écrivait, *je vès*, comme prononce encore le bas peuple, et que *je vas* se prononce maintenant bref comme dans les mots *la table*, c'est-à-dire presque comme l'*e* ouvert, *je vès*, *tu vès*, *il vè*.

Les formations secondaires se font au pluriel du présent absolu de l'addition d'une syllable entière, en prenant les terminaisons convenables et une double *ss*. Ex. *Je punis, tu punis, il punit, nous punissons, vous punissez, ils punissent*. Dans les autres temps les formations suivent l'analogie générale de la première conjugaison.

Exceptions dans les verbes de la seconde conjugaison.

Nous réduisons en six articles les verbes en *ir* dont la conjugaison diffère de celle du verbe *punir*.

10. *Bouillir, sortir, dormir, mentir, sentir, mourir*, et leurs composés ou dérivés forment le présent relatif de l'indicatif par le simple changement de la terminaison *ir* en *ais* : ce qui rentre dans l'analogie de la première conjugaison. Ils sont encore plus irréguliers au présent absolu ; dont le singulier est réduit à une syllabe et le pluriel à deux : en conjuguant ainsi :

Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.
Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent.
Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment.
Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent.
Je sens, tu sens, il sent, nous sentons, vous sentez, ils sentent.
Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent.

Le dernier de ces verbes étend son irrégularité jusqu'au participe, au futur, et au présent du suppositif : on dit *mort, je mourrai, je mourrais*.

20. *Offrir, souffrir, ouvrir, courir*, et leurs composés forment le présent absolu de l'indicatif en changeant la terminaison *ir* en *e* muet : *j'offre, je souffre, j'ouvre, je couvre* : ils la changent en *ert* pour le participe : *offert, souffert, ouvert, couvert*.

30. *Cueillir* et ses composés suivent la même règle pour le temps présent : mais leur participe ne s'écarte point de la règle générale. *je cueille, je recueille, cueilli, recueilli*.

40. *Tenir, venir, courir, vêtir*, avec leurs composés, forment le participe par le changement d'*ir* en *u*, *tenu, venu, couru vêtu*. Ils forment le présent relatif en changeant *ir* en *ais* : *je tenais, je venais, je courais, je vêtais*. Ils sont à l'aoriste, *je tins, je vins, je courus, je vêtis* : au futur *je tiendrai, je viendrai, je courrai, je vêtirai* : au présent du suppositif, *je tiendrais, je viendrais, je courrais, je vêtirais*. Les formations secondaires de tous ces temps irréguliers suivent l'analogie ordinaire en les tirant de leur primitive.

50. *Acquérir* et ses semblables sont au participe et à l'aoriste, *acquis, conquis, requis, j'acquis, je conquis, je requis*. Ils conjuguent le présent absolu de cette façon. *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent*.

60. *Fuir* et *s'enfuir* prennent un *y* où les réguliers ont deux *s* : c'est-à-dire au pluriel du présent absolu de l'indicatif, à toutes les personnes du présent relatif de ce mode, et à celle du présent absolu du subjonctif : *nous fuyons, vous fuyez, ils fuyent, je fuyais, que je fuye.*

IIIe. CONJUGAISON.

Les verbes de cette conjugaison terminés en *oir* sont en si petit nombre et si peu uniformes qu'il faut rassembler par petits groupes ceux qui ont la même analogie. La seule règle générale que l'on puisse donner, c'est que leur participe se termine en *u* ; excepté *asseoir* et *surseoir* dont le participe et l'aoriste absolu sont en *is*. Ex. *Assis, sursis, je m'assis, je sursis.*

Conjugaison du verbe *asseoir*.

Infinitif.	s'asseoir.		
Gérondif,	s'asséiant.		
Participe.	assis.		
Prés. abs. s.	je m'assieds,	tu t'assieds,	il s'assied.
pl.	nous nous asséions,	vous vous asséiez,	ils s'asséient.
Prés. rel. s.	je m'asseiais,	tu t'asseiais,	il s'asseiait.
Futur abs.	je m'assiérai.		

Remarque.—*Wailli* préfère *je m'asseois, je m'asseoirais, je m'asseoirai.* L'abbé Girard voudrait de plus retrancher l'*e* inutile et écrire *je m'assois, je m'assoirais, je m'assoirai.* Ce qui rendrait le verbe plus régulier.

Choir, déchoir, échoir, manquent de plusieurs temps. Ils changent la terminaison *oir* en *û* pour le participe, et en *us* pour l'aoriste. Ex. *Chû, déchû, échû, je chus.*

Voir se conjugue de la façon suivante : *voir, voyant, vû, je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient, je voyais, je vis, je verrai, je verrais, que je voie, que je vise.* Ses composés suivent la même analogie à deux exceptions près, qui sont le futur de *prévoir* et de *pourvoir* où la diphtongue *oi* de l'infinitif s'est maintenue : on écrit et on prononce, *je prévoirai, je pourvoirai.* L'autre exception est à l'aoriste de ce dernier verbe ; on dit *je pourvus.*

Concevoir, percevoir, appercevoir, recevoir, forment le participe, le présent absolu de l'indicatif, et l'aoriste en retranchant toute la dernière syllabe et en changeant la voyelle *e* qui la précède en *û, ois* et *us*. Quant aux autres temps simples, ils s'y font par des changements tels que l'exemple va les montrer, où je ne raporte que ce qui sort de la règle.

Concevoir, concevant, conçu, je conçois, nous concevons, vous concevez, ils concevoient, je concevais, je conçus, je concevrai, je

concevrais, que je conçoive, que nous concevions, que vous conceviez, que je conçusse.

Voici une table commode pour conjuguer les six verbes qui nous restent à connaître.

valoir,	vouloir,	pouvoir,	savoir,
valant,	voulant,	pouvant,	sachant,
valu,	voulu,	pû,	sû,
je vaudrais,	je veux,	je peux,	je sais,
tu vaudrais,	tu veux,	tu peux,	tu sais,
il vaut,	il veut,	il peut,	il sait,
nous valons,	nous voulons,	nous pouvons,	nous savons,
vous valez,	vous voulez,	vous pouvez,	vous savez,
ils valent,	ils veulent,	ils peuvent,	ils savent,
je valais,	je voulais,	je pouvais,	je savais,
je valus,	je voulus,	je pus,	je sus,
je vaudrai,	je voudrai,	je pourrai,	je saurai,
je vaudrais,	je voudrais,	je pourrais,	je saurais,
que je vaille,	que je veuille,	que je puisse,	que je sache,
que je valusse,	que je voulusse,	que je pusse,	que je susse,
mouvoir,	je meus.	nous mouvons,	je mouvais.
mouvant,	tu meus,	vous mouvez,	
mû,	il meut,	ils meuvent,	

Les composés comme *prévaloir*, *émouvoir*, suivent l'analogie de leurs simples.

Pleuvoir n'est d'usage que dans les modes adaptifs à la troisième personne singulière de ces temps : *il pleut, il pleuvait, il pleuvra, il pleuvrait, qu'il pleuve, qu'il plût.*

IVe. CONJUGAISON des verbes terminés en re.

Cette conjugaison, première des féminines, renferme tous les verbes où le son caractéristique qui précède la dernière syllabe de l'infinitif est formé par l'une des voyelles simples *a e i o u*, tels que *battre, permettre, construire, mordre, conclure*. Ils forment tous le présent de l'indicatif par retranchement, y ayant toujours une syllabe de moins qu'à l'infinitif. A l'égard du participe, il s'y partage en trois terminaisons : l'une en *u* dans les verbes dont le son caractéristique est une de ces trois voyelles *a o u* : l'autre en *is* dans ceux dont le son est *e* et la troisième en *it* dans ceux où ce son est *i*. Ex. *Abattu, tordu, conclu, remis, confit*. Il faut excepter de cette règle, *perdre, suivre, vivre, lire*, qui font *perdu, suivi, vécu, lu*. Les autres formations se

faisant d'une manière assez conforme à l'analogie générale, il suffira d'en donner une seule table de conjugaison et d'y joindre les irréguliers *dire* et *écrire*.

Inf.	battre,	construire,	écrire,	conclure,
	permettre,	dire,	mordre,	
Gér.	battant,	construisant,	écrivant,	concluant,
	permettant,	disant,	mordant,	
Part.	battu,	construit,	écrit,	conclu,
	permis,	dit,	mordu,	
Indic.	je bats,	construis,	écris,	conclus,
	je permets,	dis,	mords,	
	tu bats,	construis,	écris,	conclus,
	tu permets,	dis,	mords,	
	il bat,	construit,	écrit,	conclut
	il permet,	dit,	mord,	
	nous battons,	construisons,	écrivons,	concluons,
	nous permettons,	disons,	mordons,	
	vous battez,	construisez,	écrivez,	concluez,
	vous permettez,	dites,	mordez,	
	ils battent,	construisent,	écrivent,	concluent,
	ils permettent,	disent,	mordent,	
	je battais,	construisais,	écrivais,	concluais,
	je permettais,	disais,	mordais,	
	je battis,	construisis,	écrivis,	conclus,
	je permis,	dis,	mordis,	
	je battrai,	construirai,	écrirai,	conclurai,
	je permettrai,	dirai,	mordrai,	
Sup.	je battrais,	construirais,	écrirais,	conclurais,
	je permettrais,	dirais,	mordrais,	
Subj.	que je batte,	construise,	écrive,	conclue,
	que je permette,	je dise,	morde,	
	que je battisse,	construisse,	écrivisse,	conclusse.
	que je permisse,	je disse,	mordisse,	

Toutes les formations secondaires suivent l'analogie commune. *Vivre* et *lire* ont à l'aoriste *je vécus, je lus*. *Clorre* et *éclore* ont au participe *clos, éclos*, et ne sont point usités aux autres formations simples.

Ve. CONJUGAISON.

Cette conjugaison comprend tous les verbes terminés en *re* qui ont pour son caractéristique une de ces trois diphtongues orthographiques *ai oi ou*. Ex. *Plaire, croire, boire, connaître, coudre, moudre*. Leur participe est en *u*, *plu, cru, bu, connu, cousu, moulu*. Il faut en excepter *naitre, faire, taire* et leurs composés qui

le forment différemment. Ces verbes sont en petit nombre et la table suivante suffira pour faire connaître les réguliers et les irréguliers.

Inf.	plaire,	naître,	boire,	coudre,
	faire,	croire,	connaître,	moudre,
Gér.	plaisant,	naissant,	buvant,	cousant,
	faisant,	croyant,	connaissant,	moudant,
Part.	plu,	né,	bu,	consu,
	fait,	cru,	connu,	moulu.
Indic.	je plais,	nais,	bois,	couds,
	je fais,	crois,	connais,	
	tu plais,	nais,	bois,	couds,
	tu fais,	crois,	connais,	
	il plaît,	nait,	boit,	coud,
	il fait,	croit,	connait,	
	nous plaisons,	naïssons,	buvons,	cousons,
	nous faisons,	croyons,	connaïssons,	
	vous plaisez,	naissiez,	buvez,	cousez,
	vous faites,	croyez,	connaissiez,	
	ils plaisent,	naissent,	boivent,	cousent,
	ils font,	croient,	connaissent,	
	je plaisais,	naïssais,	buvais,	cousais,
	je faisais,	croyais,	connaïssais,	
	je plus,	naquis,	bus,	cousus,
	je fis,	crus,	connus,	
	je plairai,	naitrai,	boirai,	coudrai,
	je ferai,	croirai,	connaitrai,	
Sup.	je plairais,	naitrais,	boirais,	coudrais,
	je ferais,	croirais,	connaitrais,	
Subj.	que je plaise,	naïsse.	boive,	couse,
	que je fasse,	croie,	connaisse,	
	que je plusse,	naquisse,	busse,	coususse,
	que je fisse,	crusse,	connusse,	

VIE CONJUGAISON.

La sixième conjugaison est celle que le son nasal caractérise. Ce son est toujours un des suivans, *an, en, on, ain, ein, oin*. Ex. *Répandre, défendre, répondre, craindre, peindre, joindre*. Cette conjugaison est plus régulière que les quatre précédentes. Elle se divise en deux branches; l'une où le son nasal est formé par la jonction d'une seule voyelle avec la consonne *n*, comme les trois premiers verbes que l'on vient de citer pour exemples; l'autre où ce son est formé par une diphtongue jointe à *n*, comme dans les trois derniers exemples.

Les verbes de la première branche font leurs formations dans une parfaite uniformité entre eux : gardant partout la consonne qui se trouve avant *re* pour former la dernière syllabe, excepté dans les deux premières personnes singulières du présent absolu de l'indicatif, des quelles on ôte le *d* qui *y* devient inutile ; bien entendu que ce ne soient point des monosyllabes ; car alors ce *d* *y* reste. Ex. *Je rends, tu rends, tu ponds.* Ces verbes se conjuguent donc par le simple changement de la dernière syllabe *dre*, en *dant* pour le gérondif, en *du* pour le participe, en *s* pour le présent absolu de l'indicatif, en *dois* pour le présent relatif du même mode, en *dis* pour l'aoriste, en *drai* pour le futur, en *drais* pour le présent du suppositif, en *de* pour le présent absolu du subjonctif, en *disse* pour le présent relatif de ce mode.

Ex. défendre,	répondre,
déendant,	répondant,
déendu,	répondu,
je défends,	je réponds,
je défendais,	je répondais,
je défendis,	je répondis,
je défendrai,	je répondrai,
je défendrais,	je répondrais,
que je défende,	que je réponde,
que je défendisse,	que je répondisse.

Les verbes de la seconde branche ne sont pas moins uniformes entre eux. Ils se distinguent de la première par trois pratiques particulières. La première en ce qu'ils forment leur participe par le changement de toute la dernière syllabe *dre* en *t*. La seconde en ce qu'ils terminent la troisième personne singulière du présent abso'u par un *t* au lieu du *d*, qu'ils otent aussi aux autres personnes. La troisième différence consiste en ce qu'ils ne retiennent le son nasal de l'infinitif que dans les formations du participe, du futur, du présent du suppositif, et des trois personnes singulières du présent de l'indicatif ; ils quittent ce son dans toutes les autres formations : *y* conservent néanmoins la diphtongue qui servait à l'énoncer avec *n*, cette consonne seule *y* disparaissant : et ils *y* changent de plus l'articulation simple du *d* en l'articulation grasse. de *gn* : Ex.

craindre,	peindre,	joindre,
craignant,	peignant,	joignant,
craint,	peint,	joint,
je crains,	peins,	joins,
tu crains,	peins,	joins,
il craint,	peint,	joint,

nous craignons,	peignons,	joignons,
vous craignez,	peignez,	joignez,
ils craignent,	peignent,	joignent,
je craignais,	peignais,	joignais,
je craignis,	peignis,	joignis,
je craindrai,	peindrai,	joindrai,
je craindrais,	peindrais,	joindrais,
que je craigne,	peigne,	joigne,
que je craignisse,	peignisse,	joignisse.

Le verbe *accroire* est le seul de son espèce, il n'est ni actif, ni passif, ni réciproque, ni neutre. Il est toujours accompagné du pronom *en*, n'est d'usage qu'à l'infinitif, et ne saurait avoir d'emploi sans le secours du verbe *faire*, dont il s'associe la conjugaison et le service : Ex. *il s'en fait accroire, faisons en accroire à ces gens là, on ne m'en fera pas accroire.*

Je termine ce chapitre du verbe par le tableau comparatif qui suit.

Conjugaison du verbe *avoir* suivant le système de l'abbé Girard et suivant celui de M. Lhomond, pour voir la correspondance qu'il y a entre les dénominations des modes et des temps de ces deux systèmes.

L'ABBE' GIRARD.

Modes indéfinis.

Infinitif

Présent. *avoir*

Prétérit. *avoir eu.*

Gérondif.

Présent. *ayant.*

Prétérit.

ayant eu.

Participe.

eu.

Modes adaptifs.

Indicatif.

Présent absolu.

j'ai.

Présent relatif.

j'avais.

Prétérit absolu.

j'ai eu.

Prétérit relatif.

j'avais eu.

Aoriste absolu.

j'eus.

Aoriste relatif.

j'eus eu.

Futur absolu.

j'aurai.

Futur relatif.

j'aurai eu.

M. LHOMOND.

Infinitif.

Présent.

Prétérit.

Participes.

Présent.

Passé.

eu, eue, ayant eu.

Indicatif.

Présent.

Imparfait.

Prétérit indéfini.

Plus-que-parfait.

Prétérit indéfini.

Prétérit antérieur.

Futur.

Futur passé.

L'ABBE' GIRARD.

M. LHOMOND.

Suppositif.

Conditionnels.

Présent.

j'aurais.

Présent.

Prétérit.

j'aurais eu.

Passé.

Subjonctif.

Subjonctif.

Présent absolu.

j'aie.

Présent ou futur.

Présent relatif.

j'eusse.

Imparfait.

Prétérit absolu.

j'aie eu.

Prétérit.

Prétérit relatif.

j'eusse eu.

Plus que parfait.

Impératif.

Impératif.

Présent ou futur.

*aye.**aie ou aye.*CHAPITRE VI.—*L'Adverbe.*

Les adverbes sont des mots destinés à exprimer les modifications du verbe, de l'adjectif et même de l'adverbe.

Dans l'adverbe on considère la classe et les degrés de la comparaison.

Les adverbes se divisent en huit classes ou espèces, savoir : de manière, d'arrangement, de lieu, de distance, de temps, de quantité, de distribution et de motif.

1. Les adverbes de manière sont formés des adjectifs nominaux par l'addition de la syllabe finale *ment*, tels que *fortement*, *proprement*, et mille autres semblables ; auxquels il faut joindre *en vain*, *mal*, *bien*, *ainsi*, *de même*.

2. Les adverbes d'arrangement ont deux branches. Les uns regardent l'ordre numéral, tels que *premièrement*, *secondement*, *troisièmement*, etc. Les autres regardent le simple arrangement respectif, tels que *d'abord*, *après*, *devant*, *derrière*, *ensuite*, *auparavant*.

3. Les adverbes de lieu sont, *où*, *ici*, *là*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, *partout*, *autour*.

4. Les adverbes de distance sont, *près*, *loin*.

5. Les adverbes de temps modifient de deux manières, l'une fixe et particulière, tels que *tantôt*, *demain*, *hier*, *aujourd'hui* : l'autre relative, ainsi que *tôt*, *tard*, *matin*, auxquels on peut ajouter *quand*.

6. Les adverbes de quantité modifient par une idée de quantité, soit physique soit morale. On les divise en trois ordres ; ceux qui modifient par estimation précise, par comparaison, et par extension.

Les adverbes de quantité avec estimation précise sont, *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*, *au plus*, *du moins*, *au moins*, *tout*, *du tout*, *tout-à-fait*.

Les adverbes de quantité avec comparaison sont, *plus, moins, davantage, aussi, autant.*

Les adverbes de quantité avec extension sont, *tant, si, presque, quelque, encore.*

7. Les adverbes de distribution sont, *quelquefois, d'autrefois, souvent, toujours, jamais, d'ordinaire, dorénavant.*

8. Les adverbes de motif sont, *pourquoi, à cause.*

Les adverbes de manière sont sujets aux trois degrés de comparaison. Ex. *Vivement, plus vivement, très-vivement, le plus vivement.*

CHAPITRE VII.—*Le Nombre.*

Le nombre est une espèce de mots destinés à exprimer la quotité ou pluralité des êtres et à en marquer le calcul.

Dans le nombre on considère la classe, le genre et le nombre grammatical.

Les nombres sont calculatifs ou collectifs.

Les nombres calculatifs, que l'on nomme aussi cardinaux, sont, *un, deux, trois, dix, vingt, cent,* etc. C'est de ces nombres que sont formés les adjectifs numéraux, *unième, deuxième, troisième,* etc.

Les nombres collectifs se forment des calculatifs, et sont *une dizaine, une douzaine, une trentaine, une centaine, un millier, un million, un milliard.*

De tous les nombres calculatifs il n'y a que *un* qui soit susceptible de genre. On dit *un* au masculin et *une* au féminin. Ex. *un roi, un écu, une femme, une épée.*

De ces mêmes nombres il n'y a que *vingt* et *cent* qui soient susceptibles du nombre grammatical, ainsi on dit, *deux cents ans, quatre-vingts ans.*

REMARQUE.

Comme la plupart des grammairiens ont fait, des nombres calculatifs et collectifs, des substantifs et des adjectifs, nous expliquerons dans la syntaxe quelles ont été les raisons de l'abbé Girard pour en faire une partie d'oraison distincte et séparée des autres.

CHAPITRE VIII.—*La Préposition.*

La préposition est une espèce de mots destinés à indiquer les rapports qu'on met entre les choses pour fixer l'idée de l'une par l'autre. Ex. Je vais à l'école, je reviens *de* la campagne, je me promène *avec* Pierre.

Les prépositions se divisent en sept classes, savoir : en *collocatives*, en *ordinales*, en *unitives*, en *separatives*, en *oppositives*, en *terminales* et en *spécificatives*.

1. Les *prépositions collocatives* au nombre de huit sont, *chez, dans, sous, sur, devant, derrière, parmi, vers*.

2. Les *prépositions ordinales* au nombre de quatre sont, *avant, après, entre, depuis*.

3. Les *prépositions unitives* au nombre de sept, sont, *avec, selon, suivant, par, outre, durant, pendant*.

4. Les *prépositions séparatives* au nombre de quatre, sont, *sans, excepté, hors, hormis*.

5. Les *prépositions oppositives* au nombre de trois, sont, *contre, malgré, nonobstant*.

6. Les *prépositions terminales* au nombre de trois, sont, *envers, touchant, pour*.

7. Les *prépositions spécifiques* au nombre de trois, sont, *à, de, en*.

CHAPITRE IX.—*La Conjonction.*

La conjonction est une espèce de mots destinés à lier les parties du discours.

Les conjonctions sont au nombre de cinquante trois. Elles se divisent en douze classes ou espèces, savoir : les *copulatives*, les *augmentatives*, les *alternatives*, les *hypothétiques*, les *adversatives*, les *extensives*, les *périodiques*, les *motivales*, les *conclusives*, les *explicatives*, les *transitives*, et la *conductive*.

Les *conjonctions copulatives* au nombre de deux, sont, *et, ni*.

Les *conjonctions augmentatives*, au nombre de deux, sont, *de plus, d'ailleurs*.

Les *conjonctions alternatives* au nombre de trois, sont, *ou, sinon, tantôt*.

Les *conjonctions hypothétiques* au nombre de six, sont, *si, soit, pourvu que, à moins, quand, sauf*.

Les *conjonctions adversatives* au nombre de sept, sont, *mais, quoique, bien que, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, au lieu*.

Les *conjonctions extensives* au nombre de sept, sont, *jusque, encore, aussi, même, tant, non plus, enfin*.

Les *conjonctions périodiques* au nombre de quatre, sont, *lorsque, quand, dès, tandis que*.

Les *conjonctions motivales* au nombre de huit, sont, *enfin, parce que, puisque, car, d'autant que, comme, aussi, attendu*.

Les *conjonctions conclusives*, au nombre de quatre, sont, *donc, par conséquent, ainsi, partant*.

Les *conjonctions explicatives* au nombre de quatre, sont, *comme, autant que, savoir, surtout.*

Les *conjonctions transitives* au nombre de cinq, sont, *or, au reste, du reste, pour, quant.*

Il n'y a qu'une seule *conjonction conductive*, c'est *que*, laquelle se présente dans le discours plus souvent que toutes les autres ensemble.

CHAPITRE X.—*La Particule.*

La *particule* est une espèce de mots destinés à exprimer les affections de l'âme. Ces mots sont des images des mouvements intérieurs, par le moyen desquels on ajoute à la peinture de la pensée celle de la situation, soit de l'âme qui sent, soit de l'esprit qui peint. Ces deux situations produisent deux ordres de particules : les unes de sensibilité, auxquelles on donne le nom d'*interjectives* : les autres de tournure de discours, auxquelles on donne le nom de *discursives*.

Les *particules interjectives* se subdivisent en trois classes, savoir : les *exclamatives*, les *acclamatives*, et les *imprécatives*.

1. Les *exclamatives*, pour exprimer le plaisir, la douleur, la joie, le chagrin, l'invocation, la surprise, l'impatience ou le désagrément, sont, *ah, aïh, hihi, hélas, o, quoi, eh, dame, oh, ouais, ouf.*

2. Les *acclamatives*, pour exprimer l'applaudissement, le rebut, le désir, la bienveillance, le consentement et l'agacerie, sont, *bon, fi, bis, vivat, amen, xexe.*

3. Les *imprécatives* sont tous ces mots dont on se sert quelquefois dans le langage familier pour prendre un ton de résolution, de colère ou de grenadier, afin d'en imposer. Ils ne sont pas en vérité du beau style : et il y a même souvent de l'indécence à s'en servir. La politesse les autorise si peu qu'il n'y en a presque point de fixés par un usage général : chacun s'en fait à sa mode : en voici quelques-uns des plus communs, *jarni, mardi, morbleu, diable, peste, soufre, cadedis, sacrebleu.*

Les *particules discursives* se subdivisent en six classes, savoir : les *assertives*, les *admonitives*, les *imitatives*, les *exhibitives*, les *explétives*, et les *précursorives*.

1. Les *assertives* servent à donner au discours un tour d'assertion, soit par voie d'affirmation, de négation, ou de doute : *certes, oui, non, ne, pas, point, plus, peut-être, voire.*

2. Les *admonitives* donnent un tour d'avertissement, soit en excitant, prévenant, instruisant, appelant, arrêtant, ou saluant : *courage, alerte, gare, hola, chut, hu, dia, ste, hem, toubau, adieu.*

3. Les *imitatives* rendent les sons que forment les bêtes et que le choc des corps fait entendre : *bêê, cric, crac, tic, tac, pouf*.

4. Les *exhibitives* présentent et montrent la chose aux yeux : *ci, voici, voilà*. La première n'est d'usage que dans les comptes.

5. Les *explétives* servent simplement à arrondir ou à affermir un autre mot, qui le plus souvent est particule lui-même ou conjonction. Tels sont, *ça, da, bien, sus*, dans ces expressions, *ah ça, oui dà, eh bien, or sus*.

6. Les *précursives* servent comme des avant-coureurs destinés à préparer l'esprit à la tournure d'idée dans laquelle on veut qu'il prenne ce qui suit. Il n'y en a que deux, savoir : *de* et *que*. La première dispose à ne point prendre dans un sens absolu et général ce qu'elle précède, mais uniquement dans un sens d'extrait : Ex. Il y a *de* l'éloquent et *du* vrai dans ce discours. Cet homme a *de* l'esprit et *de* l'adresse. Quand on a *de* la vertu on résiste à la tentation. La seconde d'un service multiplié dispose l'esprit à l'une de ces cinq tournures ; 1o. d'admiration, soit pour la qualité soit pour la quantité : Ex. *que* cette princesse est bonne : 2o. de reproche ; Ex. *que* ne veniez-vous plutôt ? 3o. de commandement ; Ex. *que* l'on obéisse sans réplique : 4o. de souhait ; Ex. *que* le ciel le comble de ses faveurs : 5o. d'hypothèse ; *que* le public blâme ou approuve, il n'en faut pas être moins vertueux.

Remarque. — La plupart des grammairiens nomment cette partie du discours *interjection* : et au moyen d'élipses mettent *de* au rang des prépositions et *que* au rang des conjonctions, au lieu d'en faire des particules précursives.

FIN DE LA NOMENCLATURE.

ESSAI DE GRAMMAIRE FRANCAISE.

SECONDE PARTIE.—LA CONSTRUCTION.

Notions Préliminaires.

Les mots ne sont pas seulement établis pour représenter chacun une idée ou pour distinguer un objet : ils sont encore chargés de représenter par leur assemblage l'union des idées, pour exprimer un sens suivi, c'est-à-dire l'image de la pensée. Cette image présentée à l'oreille par la voix et à l'œil par l'écriture, suppose nécessairement trois sujets : l'un qui peint sa pensée ou qui parle : l'autre à qui l'on montre le tableau ou à qui l'on parle : et le troisième qui est peint ou de qui l'on parle. La grammaire désigne ces trois sujets par le nom de personnes, qu'on distingue dans le discours en première, en seconde et en troisième personne. Dans le premier cas le discours se fait en première personne : Ex. *J'ai beau courir après la fortune, je ne saurais l'atteindre.* Dans le second cas le discours se fait en seconde personne : *Vous désirez ce que vous n'obtiendrez pas.* Dans le troisième cas le discours se fait en troisième personne : Ex. *La bonne compagnie est une école qui instruit mieux que le collège.*

En quelque personne que le discours s'exprime, tout assemblage de mots faits pour rendre un sens est ce qu'on nomme phrase. Plusieurs sens particuliers réunis ou liés pour en former un qui résulte de la totalité, font la phrase que l'on nomme période. Un seul sens considéré à part, soit lié, soit isolé, fait la simple phrase. La période change de forme et d'ordonnance selon le nombre de ses membres et le degré de leur liaison. De ce degré de liaison dépend la vraie règle de la ponctuation dont nous parlerons à la fin de cet ouvrage.

Si dans un discours il se trouve fréquemment de ces réunions de sens, et qu'elles y soient exprimées par les termes destinés à remplir cet emploi ; cela fait le style lié : si elles sont rares ou supposées et non énoncées, cela fait le style coupé : première division du style prosaïque qui en admet aussi beaucoup d'autres. Car non seulement le plus ou le moins de liaisons entre les phrases, et l'attention à énoncer ou à supposer ces liaisons, mais encore le choix des expressions basses ou nobles, des termes naturels ou recherchés, des mots propres ou impropres, l'emploi littéral ou figuré ; la netteté ou la confusion de l'arrangement, la diction mesurée ou négligée, la hardiesse des transpositions ou l'attachement servile au tour vulgaire de la phrase, enfin un caractère émané ou de la qualité de l'ouvrage ou du goût de l'auteur, sont autant de sources différentes d'où naissent les diver-

sités du style. Cette matière est très-délicate, mais on l'abandonne pour se borner uniquement à ce qui regarde l'union grammaticale des mots. Cette sorte d'union établit entre eux un régime qui est très-distingué de ce que je viens de nommer style : ce dernier consistant dans les rapports de convenance dont le goût fait choix pour la conduite du discours, et l'autre dans les rapports de dépendances soumis aux règles pour la construction de la phrase.

CHAPITRE I.—*Du régime et des sept membres ou parties constructives de la phrase.*

Le régime est le concours des mots pour la formation d'une phrase. Dans ce concours il y a des mots qui sont en régime dominant, il y en a qui sont en régime assujéti et il y en a d'autres qui sont en régime libre, selon les fonctions qu'ils y font. Ce concours n'étant que le rapport mutuel des fonctions particulières des mots, il faut bien connaître le nombre et la qualité de ces différentes fonctions. Elles constatent les parties qui peuvent être admises dans la structure de la phrase, pour en faire le tableau de la pensée suivant les règles immuables de la logique. C'est par leur moyen qu'on forme des sens; qu'on transporte et qu'on peint dans l'esprit des autres l'image de ce qu'on pense soi-même. Ces parties sont au nombre de sept comme on va le voir dans l'exposition suivante, avec laquelle il est très-important de se familiariser.

1. Tout ce qui est employé à énoncer la personne ou la chose à qui l'on attribue quelque façon d'être ou d'agir, paraissant dans la phrase comme sujet dont on parle, se nomme pour cette raison *subjectif*. *Il y tient le principal rang, parce qu'il est toujours en régime dominant, jamais en assujéti.*

2. Ce qui sert à exprimer l'application qu'on fait au sujet, soit d'action, soit de manière d'être, y concourt par la fonction d'attribution : puisque par son moyen on approprie cette action ou cette manière d'être à la personne ou à la chose dont on parle. Il sera donc bien nommé *l'attributif*. *Il est immédiatement soumis au subjectif, toujours obligé d'en suivre le nombre et la personne, quelquefois même le genre : par conséquent il est à son égard en régime assujéti.*

3. Ce qui est destiné à représenter la chose que l'attribution a en vue et par qui elle est spécifiée figure comme objet. De sorte qu'on ne saurait lui donner un nom plus convenable que celui d'*objectif*. *Il est toujours régi par l'attributif.*

4. Ce qui doit marquer le but auquel aboutit l'attribution ou celui duquel elle part, présente naturellement un terme. Cette fonction le fait nommer *terminatif*.

5. Ce qu'on emploie à exposer la manière, le temps, le lieu ou les diverses circonstances qui accompagnent l'attribution, prendra le nom de *circonstanciel* : puisque toutes ces choses y paraissent d'un air de circonstance.

6. Ce qui sert à joindre ou à faire un enchaînement de sens ne peut concourir que comme moyen de liaison : par conséquent son vrai nom est *conjonctif*. Il n'est sous le régime d'aucune des autres parties constructives, et a souvent l'attributif sous le sien.

7. Ce qui est mis par addition, pour appuyer sur la chose, ou pour énoncer le mouvement d'âme, se place comme simple accompagnement : c'est pourquoi je le nommerai *adjonctif*.

L'analyse de la période suivante suffira pour faire remarquer ces sept parties constructives.

Ex. *Monsieur, quoique le mérite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune ; cependant, chose étrange ! nous donnons toujours la préférence à celle-ci.*

Cette période est composée de deux phrases. Dans la première phrase le subjectif est énoncé par ces deux mots, *le mérite*, et dans la seconde par *nous* : parce qu'ils y représentent un sujet à qui l'on attribue une action, qui est pour *le mérite* celle d'avoir, et pour *nous* celle de donner. L'attributif se voit dans *ait* et *donnons* ; puisqu'ils y servent à appliquer l'évènement au sujet. Ce que chacun fait en suivant le régime auquel l'assujettit son subjectif : *ait* se trouvant au singulier et à la troisième personne pour se conformer à son subjectif qui est *le mérite*, et *donnons* à la première personne du pluriel, parce que *nous*, qui est son subjectif, est de pareil nombre et de pareille personne.

L'objectif est exprimé dans la première phrase par ces mots *un avantage solide*, et dans la seconde par ceux-ci *la préférence* : car ils y fixent l'attribution à un objet déterminé entre tous ceux qu'elle pourrait avoir, en nommant la chose qu'on veut que le mérite ait et celle que nous donnons.

Le terminatif devant représenter le terme où se porte l'attribution, soit générale, soit spécifiée par quelque objet, il est visible qu'en cette occasion il figure dans ces mots *sur la fortune* et dans ces autres *à celle-ci*.

Le circonstanciel de la première phrase est *ordinairement*, celui de la seconde *toujours* : puisque ces deux mots n'ont là d'autre service que d'énoncer une circonstance qui modifie l'attribution en forme d'habitude.

Le conjonctif se présente ici dans les mots *quoique* et *cependant*. Ils y lient les deux sens exprimés par les deux phrases : de

manière que l'une a rapport à l'autre et qu'il en résulte un sens complet, qui fait celui de la période.

L'adjectif est dans le premier membre de la période, *Monsieur*, dans le second ces deux mots *chose étrange*. Car peu essentiels à la proposition, ils ne sont là que par forme d'accompagnement : l'un pour appuyer par un tour d'apostrophe : l'autre pour joindre à l'expression de la pensée celle d'un mouvement de surprise et de blâme.

Cette méthode, uniquement fondée sur la nature des services que rendent les mots dans la construction de la phrase, a l'avantage sur celle de nos grammairiens, qui s'obstinent à ne vouloir faire l'analyse de la phrase française qu'en y cherchant un nominatif et autres cas qui n'existent pas dans notre langue. Comment feraient-ils l'analyse grammaticale de cette phrase ? *Prêcher sans cesse ne contribue en aucune façon à convertir*, ou de cette phrase latine, *tantis impedi occupationibus te presente solet esse molestum*.

Le subjectif de la première phrase est *prêcher*, puisque ce mot sert à désigner la chose à laquelle on attribue une action. L'attributif est *ne contribue*, qui contient une attribution négative. Le terminatif est *à convertir*, qui est le terme où se porte l'attribution. *Sans cesse et en aucune façon*, sont deux circonstanciels. Dans la seconde phrase le subjectif est *impedi*, l'attributif est *solet*, l'objectif est *esse molestum*, *tantis occupationibus* est un circonstanciel, et *te presente*, en est un autre. Dans ces deux phrases on voit que ces circonstanciels sont en régime libre, et que l'écrivain les a placés de la manière qu'il a jugé la plus propre à modifier les mots conformément à sa pensée. Ou comment feraient-ils l'analyse de cette autre phrase, *une infinité de personnes ont résolu de se liguier*. Ils trouveraient un nominatif dans *une infinité* et se mettraient l'esprit à la torture pour lui faire régir le verbe *ont résolu* qui est au pluriel, tandis que ce prétendu nominatif est au singulier : au lieu que s'ils considéraient que les mots *une infinité de personnes* forment ensemble le membre subjectif de la phrase, ils trouveraient tout naturel de lui faire régir son attributif, *ont résolu* au pluriel. Autre exemple. *Bien des gens sont venus me voir*. *Une infinité de monde a péri dans cette attaque*. Il est aussi évident que dans ces deux phrases *bien des gens*, composent un subjectif pluriel qui régit son attributif, *sont venus* au pluriel, et que ces quatre mots, *une infinité de monde*, forment ensemble un subjectif singulier qui régit son attributif, *a péri*, au singulier.

CHAPITRE II.—*Des parties constructives qui doivent nécessairement se rencontrer dans une phrase pour former un sens.*

On voit par les exemples précédens, qu'il n'est pas essentiel à la phrase de renfermer tous ces membres désignés sous le nom de parties constructives : l'adjonctifs'y trouvant rarement, le conjonctif n'y ayant lieu que lorsqu'elle fait partie d'une période et pouvant même n'y être pas énoncé. Souvent il n'y a pas de terminatif non plus que de circonstanciel, comme dans cette phrase, *les dieux aiment le nombre impair*. D'autres fois on n'a dessein que d'exprimer la simple action du sujet, sans lui donner ni terme ni objet et sans l'accompagner de quelques circonstances. Ex. *Titus aime. Les ennemis craignent. Nous sommes perdus.*

De cette première observation suit nécessairement celle-ci : que les membres sans les quels on peut absolument construire une phrase, sont les cinq derniers : mais qu'elle ne saurait se passer de subjectif ni d'attributif expressément énoncés ou du moins sous entendus : parcequ'il n'y a point de discours sans un sujet dont on parle et sans attribution pour qu'on en parle. Ce subjectif est toujours énoncé dans les langues analogues par quelques mots destinés à ce service et distingué de ce qui énonce l'attributif : au lieu que dans les langues transpositives un seul et même mot remplit ces deux fonctions, lorsque le subjectif doit être exprimé par l'un des trois pronoms personnels ; le génie de ces langues ayant établi que l'attributif par sa terminaison ferait connaître la personne, et serait alors suffisant pour énoncer le sujet et l'attribution. Le latin dit donc en un seul mot ce que le français dit en deux. *Ambulat, il marche. Times, vous craignez. Odimus, nous haïssons.*

CHAPITRE III.—*Les membres de la phrase peuvent être simples ou composés.*

Il faut encore observer que les membres de phrases peuvent être simples ou composés. Ils sont simples lorsqu'ils sont formés d'un seul mot, ainsi que dans cet exemple : *César fut toujours victorieux*. Ils sont composés lorsqu'ils sont formés de plusieurs mots réunis : et cette réunion peut se faire de trois manières.

1o. La première se fait par le régime : il dispose et unit tous ces mots de façon qu'ils ne concourent qu'à un seul point : le subjectif ne renfermant qu'un sujet, l'attributif qu'une attribution, et ainsi des autres membres, comme la phrase suivante. *Le plus profond des physiciens ne connaît pas avec une certitude évidente le moindre des ressorts secrets de la nature.* Le subjectif y présente un

sujet unique par les cinq premiers mots : l'attributif une attribution négative par les trois mots suivans : le circonstanciel de même une seule circonstance par les quatre qui viennent après : enfin l'objectif qu'un objet par les huit derniers mots.

20. La seconde manière dont les mots se réunissent pour former un membre de phrase est par jonction : la pluralité des mots s'y trouve pour marquer la pluralité des choses qui font le caractère du membre ; c'est que le subjectif renferme plus d'un sujet, l'attributif plus d'un attribut ou plus d'une action, l'objectif plus d'un objet, le circonstanciel plus d'une circonstance et les autres membres pareillement. Ex. *Hélas, madame, votre fils et votre fille sont et seront toujours sans inquiétude la cause de vos maux et la source de vos chagrins.* On voit bien que chaque membre a une double énonciation, l'adjonctif présente un mouvement d'ame par *hélas* et une apostrophe par *madame*. Le subjectif comprend deux sujets *votre fils et votre fille*. L'attributif énonce par *sont et seront* une attribution présente et une future. Le circonstanciel exprime deux circonstances, l'une de temps par *toujours*, et l'autre de manière par *sans inquiétude*. Enfin l'objectif renferme deux objets, *la cause de vos maux et la source de vos chagrins*,

30. La troisième manière de réunion est par cohérence de phrase. Alors le membre composé est lui-même une phrase construite de ses membres particuliers, mais subalterne d'une autre dont elle fait portion. Ex. *Qui cherche trop la satisfaction des sens, trouve souvent ce qui le fait cruellement souffrir.* Le sujet auquel on attribue l'action de trouver et l'objet qui spécifie ce qu'on trouve, sont énoncés chacun par une phrase construite de quatre membres ; chacune cependant ne fait qu'une portion de phrase à l'égard du total, savoir : un subjectif et un objectif, qui avec l'attributif *trouve* et le circonstanciel *souvent* forment le sens le plus parfait de ce qu'on veut dire.

CHAPITRE IV.—*Classifications de toutes les différentes espèces de phases simples.*

Il ne s'agit pas ici de la période qui à proprement parler, regarde plus particulièrement le style que le régime, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Ce n'est que de la phrase simple dont il est ici question. On peut la considérer par quatre points de vue : par le sens, par le nombre de ses membres, par l'énonciation de ses membres et par la forme de sa structure.

I. *De la phrase considérée par rapport au sens.*

10. En considérant la phrase par rapport au sens, on la trouve de trois espèces. Si elle n'a qu'un sens commencé ou suspendu,

servant simplement à énoncer un des membres nécessaires à l'expression d'un sens entièrement formé : c'est ce qu'on appelle la phrase *subordinative*. Ex. *Qui a beaucoup d'ambition ;* où il est clair que le sens n'est pas achevé, et qu'elle doit être partie d'une autre plus nombreuse, soit comme subjectif, soit comme terminatif. Ex. *Qui a beaucoup d'ambition goûte peu la vie tranquille : Il ne faut pas se fier à qui a beaucoup d'ambition.*

20. La phrase peut aussi avoir un sens formé, mais lié à un autre par un rapport, ou de dépendance pour faire un composé, ou de pur assemblage pour former un total. Alors on la nomme phrase relative : telles que sont celles des deux exemples suivans, dont le premier montre un rapport de dépendance, et le second un simple rapport de parties rassemblées. *Quoique la nature inspire à l'homme l'amour de la liberté, il ne travaille néanmoins qu'à se forger des chaînes. Il faut que le courtisan se prépare à tous les événemens, faveurs et disgrâces : qu'il ne soit ni enorgueilli par les unes ni abattu par les autres.*

30. La phrase enfin peut seule, sans le secours d'aucune compagnie, exprimer un sens parfait et fini. Ex. *Nous cherchons en vain le bonheur hors des sentimens et des pratiques de la piété chrétienne.* C'est la phrase détachée.

II. De la phrase considérée par rapport au nombre de ses membres.

Si on examine la phrase par le nombre des membres dont elle est construite, on verra qu'elle se divise pareillement en trois espèces.

10. La première que l'on nomme phrase incomplète, se bornant aux membres essentiels, le subjectif et l'attributif, n'a ni objectif, ni circonstanciel. Ex. *Les politiques dissimulent. On appelle. Allez donc.*

20. La seconde que l'on nomme phrase complète, est celle dans la quelle, outre le subjectif et l'attributif, se trouvent encore les trois suivans, l'objectif, le terminatif et le circonstanciel, ou quelqu'un d'eux selon que la nature de l'attribution la requiert. Ex. *L'homme donne trop légèrement sa confiance aux adulateurs. Le fanfaron insulte le faible. L'ambitieux sacrifie tout à la fortune. Le traître ment impudemment.*

30. La troisième que l'on nomme phrase intégrale, est celle qui renferme tous les membres mentionnés dans l'énumération des parties constructives. Ex. *Monsieur, si vous me faites promptement réponse. Monsieur* est l'adjonctif, *si* le conjonctif, *vous* le subjectif, *me* le terminatif, *faites* l'attributif, *promptement* le circonstanciel, *réponse* l'objectif.

On voit par ces définitions et par les exemples rapportés plus haut, que le conjonctif et l'adjonctif sont indifférens pour déterminer la phrase à être complète ou incomplète : mais qu'ils sont nécessaires pour la rendre intégrale.

III. De la phrase considérée par l'énonciation de ses membres.

La phrase considérée par l'énonciation de ses membres se divise pareillement en trois espèces, savoir : en *simplifiée*, en *compliquée* et en *implicite*.

1o. Les membres de la phrase peuvent être énoncés par une expression simple, c'est-à-dire, par un seul mot dénué de tout accompagnement, excepté de l'article et de ce qu'on nomme auxiliaire ; car ces deux sortes de mots s'unissent si fortement aux autres dans l'énonciation d'un membre de phrase qu'ils n'en altèrent point la simplicité. C'est cette première manière d'énoncer un membre de phrase qui constitue la phrase simplifiée. Ex. *Le cœur trompe souvent l'esprit.*

2o. Si ces membres sont énoncés par plusieurs mots unis ensemble, cette seconde manière d'énoncer est ce qui constitue la phrase compliquée. Ex. *Celui qui menace le plus n'est pas, dans l'occasion, le plus à redouter.*

3o. Si le subjectif ou l'attributif et quelque fois même tous les deux ne sont pas expressément énoncés dans la phrase, mais y sont simplement sous-entendus, cette troisième manière d'énoncer constitue la phrase implicite. Ex. *A moi camarades. Heureux l'homme sans attachement. Pourquoi se fier à des témoignages suspects ?*

IV. De la phrase considérée par rapport à la forme de la structure.

La phrase considérée par la forme de la structure a aussi trois différences essentielles et générales, qui constituent autant de formes : savoir, l'expositive, l'impérative et l'interrogative. Chacune de ces formes influe d'une façon particulière sur l'harmonie des membres.

1o. *La phrase est expositive* par sa forme lorsqu'elle décrit simplement ; soit en narrant, soit en faisant une hypothèse, soit en tirant une conséquence. Ex. *L'intérêt, le plaisir et la gloire sont trois grands mobiles de nos actions et de notre conduite. Les hommes seraient tous heureux si l'équité les gouvernait tous. Il faut qu'il y ait des passions pour qu'il y ait des vertus.*

La phrase est impérative lorsqu'elle fait entendre qu'on exige quelque chose par commandement, par exhortation ou par suppli-

plication. On lui donne cette forme à la première et à la seconde personne, en supprimant le pronom qui devait être le subjectif et en mettant en apostrophe toute dénomination à qui s'adresse le discours. Ex. *Fuyons la mauvaise compagnie. N'attendez pas au lendemain. Obéissez au prince. Mortels, gardez-vous des appas séducteurs.* Pour la troisième personne l'on ne supprime rien : on ajoute seulement la particule *que* et l'on met le verbe au subjonctif. Ex. *Qu'il aille. Qu'ils écoutent. Que chacun fasse son devoir. Que les troupes aient défilé avant la nuit.*

30. La phrase est interrogative lorsqu'elle a un tour d'enquête, qu'elle peut prendre par manière de question, de doute ou d'avis, comme dans les exemples suivans. *Qu'avez-vous résolu? Quoi faire dans ces circonstances? Que ne profitait-il de l'occasion?* Cette forme se donne par trois moyens. Le premier en plaçant à la tête du régime l'un de ces pronoms relatifs, *qui, lequel, quoi*, comme subjectif, objectif ou terminatif. Ex. *Qui trouvera la pierre philosophale. La quelle des deux vous a plu? Que faire à tout cela?* Le second moyen est en joignant à la dénomination l'adjectif pronominal *quel*. Ex. *Quel monstre vous a fait peur? Quelle femme prendre pour ne pas s'en repentir?* Le troisième moyen est de transporter le subjectif après le verbe qui sert à énoncer l'attributif. Mais il faut observer si ce verbe est d'un seul mot ou s'il est composé du participe et de l'auxiliaire, et si le subjectif est un de ces huit pronoms, *je, tu, vous, nous, il, elle, ou, ce*, ou quelque'autre expression ; parce que cela fait quelque différence dans la transposition. Lorsque le subjectif est un de ces pronoms que nous venons de mentionner, ce qui arrive assez ordinairement ; sa transposition ne va pas jusqu'au delà du participe joint à l'auxiliaire ; il se contente de se placer entre eux. Ex. *Ai-je bien expliqué ce détail de construction? As-tu profité de sa bonne volonté? Avez-vous satisfait à vos engagements? Sommes-nous plus heureux dans l'élévation que dans la médiocrité? Sont-ils arrivés à temps? Aurait-elle trahi son ami? Se voit-on des mêmes yeux dont on regarde les autres? Est-ce docilité que de sacrifier à l'opinion des hommes?* Lorsque le subjectif est énoncé par d'autres mots que par quelqu'un de ces huit pronoms, ce qui n'arrive que dans les phrases qui commencent par *que, qui, ou quel* ; alors sa transposition va toujours jusqu'après le verbe entier, quoique composé d'auxiliaire et de participe. Ex. *Qu'avait fait votre fille pour la corriger si rudement? A quoi auraient servi vos remontrances? Quel crime a commis cet homme?* On peut ajouter au pronom de la troisième personne une dénomination propre qui serve à énoncer conjointement avec le subjectif. Alors la dénomination marche avant le verbe, sans empêcher que le pronom ne vienne qu'après pour donner à la phrase la forme

interrogative. Ex. *La femme est-elle par son essence aussi raisonnable que l'homme ? Et l'homme est-il moins dominé par l'amour propre que ne l'est la femme ?* Il faut encore observer ici que lorsque le verbe qui énonce l'attributif à la première personne finit par un *e* muet on y ajoute un accent aigu. Ex. *Aimé-je à boire ? ne m'en pressez donc pas. Dussé-je déplaire ? je ne trahirai point la vérité.* A la troisième personne on ajoute un *t* entre deux tirets, quelle que soit la voyelle qui termine le verbe. Ex. *Le sage a-t-il toujours la vertu pour mobile ? ne s'en écarte-t-il pas quelquefois ?*

D'après cette analyse, on voit que les phrases, de quelque côté qu'on les considère, se réduisent, la période à part, à douze classes ; sous lesquelles la parole assemble ses matériaux et fait marcher le discours.

CHAPITRE V.—*Du régime constructif et du régime énonciatif.*

Nous avons dit que le régime était un concours de mots pour exprimer un sens : ainsi le régime suppose un but et des moyens pour y parvenir : deux aspects dont chacun a deux faces.

Le régime considéré par rapport à son but tend à la structure de la phrase par le moyen des parties constructives, que nous avons trouvées au nombre de sept : ou il tend à la simple expression de ces parties constructives par les mots qui doivent les énoncer. Dans le premier cas on le nomme *régime constructif*, et dans le second *régime énonciatif*. Si l'on dit, par exemple : *La beauté la plus séduisante ne vaut pas la plus simple vertu* : les cinq premiers mots et les quatre derniers sont en régime constructif avec les trois autres ; parce qu'ils concourent avec eux à former la phrase comme étant deux de ses membres. Les cinq premiers mots y figurent en qualité de subjectif, et les quatre derniers en qualité d'objectif : mais les mots de chacun de ces membres sont entre eux en régime énonciatif ; parce qu'ils concourent simplement à énoncer ensemble cette partie, qui étant énoncée, concourt ensuite à la structure de la phrase. Tout cela fait voir que les mots forment les phrases ; mais qu'ils ne les forment qu'autant qu'ils en énoncent quelque membre ou qu'ils contribuent à l'énoncer.

Le régime considéré par rapport aux moyens qu'il met en œuvre pour parvenir à la structure de la phrase ou à l'énonciation des membres, a également deux objets. Car les mots étant nécessairement ses seuls moyens, il les doit employer d'une façon convenable à son projet. Cet emploi dépend de l'arrangement respectif dans lequel on peut les placer et de la diversité des formes

qu'on peut leur donner : puisque c'est tout ce dont ils sont susceptibles. Ainsi ils doivent dans le discours répondre, par le rang et par l'habillement, aux fonctions qui leur sont distribuées. On nomme *régime dispositif* celui qui ordonne des places ou de l'arrangement, et *régime de concordance* celui qui décide de la parure ou de la forme. Un exemple suffira pour expliquer ceci. Le mot adjectif qui exprime la qualification de beauté peut se présenter sous cinq différentes formes, savoir *bel*, *beau*, *belle*, *beaux*, *belles* : le régime de concordance me fait employer la première forme avec les substantifs masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, la seconde avec ceux qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée, la troisième avec les féminins singuliers, la quatrième avec les masculins pluriels, et la cinquième avec les féminins pluriels :

Ex. un bel animal,	un bel habit,
un beau château,	un beau hameau,
une belle personne,	une belle harmonie,
les beaux jours,	les beaux habits,
les belles actions,	les belles histoires.

Si dans toutes ces occasions le régime de concordance a distribué les formes à l'adjectif : le régime dispositif lui a, de son côté, marqué la place qu'il occupe : c'est par ses lois qu'il y est immédiatement avant le substantif. Place qu'il ne lui est pas permis de changer, non plus que lorsque le même régime le met après, ainsi que dans les exemples suivans : *personne colérique*, *animal furieux*, *château ruiné*.

D'après ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que l'art de la construction consiste à savoir quel arrangement il faut donner, tant aux membres qui forment la structure de la phrase qu'aux mots qui servent à énoncer ces membres. Comme les mots se partagent, par leur institution, en dix espèces, selon les différences modificatives, ainsi que nous l'avons vu dans la nomenclature, et qu'il arrive que plusieurs mots de différente espèce concourent quelquefois à exprimer un seul des membres dont résulte la phrase : il s'ensuit que c'est des propriétés de l'espèce que dépend le régime énonciatif, soit pour la façon de placer les mots, soit pour celle de les habiller. L'exemple et l'analyse feront mieux comprendre ceci. *Grand* et *sage* sont de l'espèce des adjectifs servant à qualifier, *homme* est de l'espèce des substantifs servant à dénommer ; je veux joindre celui-ci avec chacun des deux autres pour en faire des subjectifs de phrase ; quelle forme donnerai-je à l'adjectif ? C'est-à-dire sous quel genre et sous nombre doit-il paraître ? et le placerons-nous avant ou après le substantif ? Quelle est la règle qui fait employer le

singulier masculin de ces adjectifs et mettre l'un avant son substantif et l'autre après dans cette phrase ? *Le grand homme ne craint point la mort et le sage la prévient.* On peut pareillement exprimer le circonstanciel par un substantif accompagné d'adjectif et de particule tous régis par une préposition, comme quand je dis, *avec de l'argent et de fortes instances on gagne un cœur farouche.* Quelle forme et quel ordre exigent ces espèces entre elles ? Voilà l'état de la question. Il y a sur ce sujet des règles fixes et universelles pour certaines espèces, mais de fort variées pour d'autres. Elles seront détaillées avec soin en traitant de chaque espèce en particulier, dans la syntaxe que nous destinons exclusivement au régime énonciatif, et dans laquelle on trouvera le détail de chacune des dix parties d'oraison sur lesquelles roule tout le détail de l'art de la parole.

Pour le présent nous ne parlerons que du régime constructif regardant uniquement les membres de la phrase, parce qu'il importe de connaître ce qui concerne les lois générales de la construction avant d'entrer dans les détails de la syntaxe, qui supposent que nous connaissons celles-ci.

CHAPITRE VI.—*Des langues en général et de leur génie.*

Avant de donner des règles sur le régime constructif il convient d'exposer ici quelques notions claires sur les langues et sur leur génie.

Une langue est l'usage particulier d'une nation dans l'établissement, dans l'ordre et dans l'emploi des mots pour exprimer la pensée. Lorsqu'une nation est partagée en plusieurs peuples souverains, il peut s'introduire des variétés dans la langue commune, c'est ce qu'on nomme dialectes. Les Grecs en avaient cinq que les grammairiens observent encore aujourd'hui. Quant à l'état de corruption où tombent les langues, il y a deux causes ; l'une vient du défaut d'éducation ou d'un manque de bon usage, comme on peut le remarquer dans le bas peuple de Paris et même chez quelques honnêtes gens de province. L'autre vient du mélange de l'ancienne façon de parler avec la nouvelle, ce qui forme le patois chez les paysans dans les provinces éloignées.

La différence la plus apparente entre les diverses langues que nous connaissons, vient de la différence des mots : mais la plus essentielle naît de la diversité du goût de chaque peuple dans le tour de la phrase et dans l'idée modificative des mots ou dans la forme des diverses parties d'oraison. Lorsque cette sorte de goût propre et distinctif ne regarde qu'une circonstance unique, on la nomme idiotisme. Lorsque le goût distinctif est considéré dans son universalité, c'est ce qu'en fait de langue on nomme génie.

Chaque langue a le sien, mais on peut les réduire à trois sortes, et par ce moyen distinguer les langues en trois classes, savoir : les *analogues*, les *transpositives* et les *mixtes*.

1o. Les langues analogues suivent ordinairement dans leur construction l'ordre naturel et la gradation des idées : le sujet agissant y marche le premier, ensuite l'action accompagnée de ses modifications, après cela ce qui en fait l'objet et le terme. Elles ont un article qu'elles joignent aux dénominations qui ne sont pas individuelles et n'admettent pas de cas, telles sont la française, l'italienne, l'espagnole et l'anglaise.

2o. Les langues transpositives ne suivent d'autre ordre dans la construction de leurs phrases, que le feu de l'imagination ; faisant tantôt précéder l'objet, tantôt l'action, tantôt la modification ou la circonstance : ce qui n'est pourtant pas un défaut, et ne produit aucune ambiguïté, à cause des cas et de la variété des terminaisons qu'elles admettent : par le moyen desquelles le régime étant d'abord indiqué, il ne reste ni équivoque ni confusion dans le sens, mais seulement la peine d'aller jusqu'au bout de la période avant que de commencer à se former une pensée suivie. Ainsi le nom de transpositives convient parfaitement bien à ces langues. Le latin, l'esclavon, et le moscovite sont de cette espèce.

3o. Les langues mixtes ou de la troisième classe tiennent des deux autres ; ayant un article comme les analogues, et des cas comme les transpositives : telles sont la langue grecque et la langue allemande.

Puisque la construction ainsi que les mots font la différence la plus essentielle entre les langues, il s'ensuit que rien n'est plus erroné que l'opinion de ceux qui assurent que la française, l'espagnole, l'italienne et l'anglaise sont des filles de la latine. Ils se fondent sur l'étymologie, mais l'étymologie ne prouve que les emprunts, et nullement l'origine. Il faut donc rejeter le terme de langue mère dont se sert le vulgaire : car la filiation des langues est trop difficile à constater. Il ne faut admettre d'autre distinction entre les langues, que celle de mortes ou de vivantes. Il est temps de briser les chaînes qui asservissent la méthode française à la méthode latine, c'est un besoin senti depuis longtemps, et c'est pour l'exécution de ce dessein que l'abbé Girard avait composé sa grammaire.

Dans une langue, telle que la nôtre, la terminaison ne sert point à distinguer les membres de phrase : elle reste la même pour un objectif comme pour un subjectif ou un terminatif. Ainsi le régime constructif n'a guère recours à celui de concordance ; n'ayant point de différentes formes à donner, sinon dans l'attributif et uniquement au verbe qui sert à cette fonction. L'usage ayant distribué à cette espèce de mots diverses formations pour

distinguer les divers accessoires de l'événement, tels que nombre, personne et temps, et les deux premiers de ces accessoires dépendant du sujet à qui se fait l'attribution, il faut que l'attributif paraisse sous la forme qui répond au nombre et à la personne du subjectif. Ce régime de concordance ne regardant que le verbe est réservé pour la syntaxe.

Quant à l'arrangement que doivent avoir entre eux les membres de la phrase, en quoi consiste le régime dispositif, il est d'autant plus de conséquence qu'il supplée à ce que la terminaison ne fait pas. Le régime constructif en tire tous les moyens pour parvenir à son but : voilà pourquoi il n'y a rien ou peu de chose d'arbitraire à l'égard de l'ordre grammatical. Il est presque toujours décidé : quoiqu'il ne soit pas toujours le même : il varie, mais cette variation est de règle, et dépend principalement de trois sortes de formes dont on a vu que la phrase était susceptible par sa structure. De façon que selon qu'elle est expositive, impérative ou interrogative, l'arrangement de ses parties en reçoit différentes influences.

CHAPITRE VII.—*Le régime constructif expliqué en dix règles.*

Première règle. Dans la forme expositive le subjectif marche ordinairement avant l'attributif : celui-ci y précède à son tour l'objectif et le terminatif, lorsqu'ils sont énoncés par des expressions formelles et non simplement désignées par des pronoms personnels ou relatifs. Ex. *Le médecin a retranché la nourriture au malade.* On ne saurait changer cet ordre sans renverser entièrement le sens : au lieu qu'on le peut en latin, et dire la même chose de cette façon, *infirmo cibum ademit medicus.* La raison de cette différence est qu'en latin la terminaison marque la fonction que certains mots remplissent dans la construction de la phrase, et qu'en français la place qu'ils occupent en décide seule, leur terminaison étant toujours la même.

Cette règle s'observe également dans la forme impérative qui n'admet de subjectif qu'en troisième personne. Ex. *Que tout soit soumis à la loi divine.* Il n'en est pas de même dans la forme interrogative. Cet arrangement n'y ayant lieu que lorsque le subjectif est annoncé par le pronom *qui* ou par une dénomination accompagnée de l'adjectif pronominal *quel*. Ex. *Qui trouvera le vrai système du monde ? Quelle vérité est connue ? et quelle raison triomphe du préjugé ?* Lorsque dans cette forme le subjectif est énoncé par un autre pronom que *qui*, ou que l'adjectif *quel* ne s'y trouve point, alors il ne se place qu'après le verbe qui sert à énoncer l'attributif. Si néanmoins ce verbe était une

formation composée de l'auxiliaire et du participe, le subjectif énoncé par un pronom personnel ou par *on*, ne se mettrait pas après toute la formation, mais seulement après l'auxiliaire et avant le participe. Ex. *A quoi sert le mérite sans protection ? Quel honneur lui ont fait tant de folles dépenses ? Connaissez-vous assez les intérêts des princes ? Avez-vous pénétré dans le secret du cabinet ? A-t-on suivi les maximes d'équité dans tous les jugements ?* Lorsqu'on joint dans l'interrogation un subjectif surnuméraire au pronom personnel, celui-ci se transpose, et l'autre reste en tête : Ex. *L'essence de l'homme consiste-t-elle dans la raison ou dans les passions ? L'amour-propre a-t-il jamais cédé à la pure vertu ?*

Seconde règle. Le subjectif des petites phrases, faites en formules de citation et placées comme membres adjonctifs pour appuyer ce qu'on dit, doit nécessairement marcher après son attributif ou du moins se placer entre l'auxiliaire et le participe, quand il est énoncé par un pronom personnel ou par l'indéfini *on*. Ex. *Enfin, disait ce bon roi, je ne me croirai heureux qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples. Tous les hommes sont fous, a dit Boileau, et ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins. Messieurs les courtisans, leur avons-nous répondu, vous ne faites attention qu'aux plaisirs et non à la gloire du prince.*

Troisième règle. Il y a dans la forme expositive une autre occasion où le subjectif peut se placer après l'attributif, et quelquefois même avec plus de grâce que devant. C'est lorsque le sens exclut tout objectif, ou que du moins il n'est énoncé que par un de ces pronoms *se*, *que*, *le*, ou par l'adjectif *tel*. Ex. *D'abord parait un salon immense ; après lequel sont en enfilade une salle de compagnie, une belle chambre, des garde-robes, et des cabinets : à côté de tout cela règne une galerie très ornée : à notre arrivée se présenta un écuyer pour nous conduire ; et de distance en distance se montrèrent divers domestiques jusqu'à la dernière pièce de l'appartement, où se fit enfin voir le maître de l'habitation. Ce que pense le philosophe n'est pas toujours ce que dicte la raison. C'est ainsi que le voulut la providence et que le souhaitent tous les honnêtes gens. Tel parut à ses yeux l'éclat de sa beauté, et tel fut sur son cœur le pouvoir de ses charmes. Telle est sa façon d'agir.*

L'adjectif *autre* composant avec le substantif *chose* un objectif de simple différence, se place avant l'attributif et renvoie le subjectif après. Ex. *Autre chose est promettre, autre chose est tenir. Autre chose était chez les Romains la qualité de praticien, et autre chose était la noblesse. Autre chose veut le mari, autre chose veut la femme.* Ce changement d'ordre dans ces occasions ne produit aucune obscurité : parce qu'alors il ne peut y avoir de

confusion entre le subjectif et l'objectif, ce dernier n'y devant pas être ou y étant énoncé par des mots impropres à un subjectif, comme il sera expliqué à la syntaxe des pronoms.

Quatrième règle. L'attributif ne marche jamais à la tête de la phrase dans la forme expositive : mais il s'y trouve assez ordinairement dans la forme impérative et dans l'interrogative. *Ex. Règle ta propre conduite avant que de gloser sur celle d'autrui. Gagne-t-on le ciel en tourmentant les hommes ?*

Cinquième règle. Les pronoms relatifs, *que, qui, dont, quoi, le quel*, servant à énoncer, soit en entier, soit en partie, l'objectif ou le terminatif, obligent l'un comme l'autre de ces membres à se mettre à la tête de sa propre phrase, qui est souvent subordonnée : et alors le subjectif ne paraît que dans le rang suivant. *Ex. Le livre que vous lisez avec tant de plaisir ennuit beaucoup d'autres gens. Qui voit-on de sincère à la cour ? La personne à qui elle donne sa confiance ne mérite pas cette distinction. Le plan dont on a fait choix ne peut s'exécuter. A quoi nous déterminerons-nous ? Le quel préférez-vous ?* Il est aisé de remarquer ici l'effet de la règle, et de voir qu'elle a lieu dans les deux formes de phrase où ces pronoms peuvent avoir place ; car l'impérative ne les admet pas, à moins que ce ne soit en commun avec une autre phrase. *Ex. Attachez-vous à qui vous aime. Prenez le quel vous voudrez.*

Sixième règle. Lorsque l'objectif et le terminatif sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de prépositions ou par des relatifs autres que *qui, que*, ils se placent entre le subjectif et l'attributif dans la forme expositive, et toujours avant l'attributif dans l'interrogative. *Ex. Les passions nous tourmentent plus qu'elles ne nous satisfont. La fortune lui a tourné la tête. L'incertitude me déplaît. Dieu vous a-t-il mis au monde pour en être le censeur ? Ne leur promettez-vous pas plus que vous ne pouvez leur donner.* Quand ces pronoms concourent, c'est-à-dire quand l'un exprime l'objectif et l'autre le terminatif, voici l'ordre de la marche. Les pronoms *me, nous, vous, se*, affectent toujours de paraître les premiers et les plus éloignés de l'attributif, ensuite *le, la, les*, après ceux-ci *lui et leur*, enfin le pronom *en* se présente le dernier, se tenant dans le plus proche voisinage de l'attributif. *Ex. S'ils me refusent ; peut-être qu'ils se le reprocheront dans la suite : je ne le leur demanderai plus, et je m'en passerai sans leur en faire plus mauvaise mine.* On suit cette même règle dans la forme impérative pour la troisième personne, et même pour la seconde et la première si le tour y est négatif. *Ex. Qu'on me le pardonne si je suis un peu prolix. Ne leur épargnez pas la peine. Ne nous en inquiétons point.* Si le tour est affirmatif dans le commandement fait en seconde et en pre-

mière personne ; tout change. Ces membres énoncés par ces pronoms vont alors se placer immédiatement après l'attributif ; et de façon que *le, la, les* s'emparent de la première place faisant reculer les autres, et que le pronom *en* qui jouissait du voisinage de l'attributif s'en trouve le plus éloigné. Ex. *Renvoyez-le moi demain. Présentez les leur de bonne grâce. Punissez-les en rigoureusement. Approchons-nous en avec respect.*

Septième règle. L'objectif énoncé par le collectif *tout* se place après l'attributif quand celui-ci est énoncé par un verbe simple. Ex. *Il engloutit tout.* Mais quand le verbe est à une formation composée de l'auxiliaire et du participe ; cet objectif se met entre les deux. Ex. *Il a tout englouti.*

Huitième règle. Le circonstanciel énoncé par un adverbe exige le voisinage de l'attributif et se place pour l'ordinaire immédiatement après lui dans la forme expositive, ou quand le cas y échoit entre l'auxiliaire et le participe. Ex. *Il fait assidument sa cour au prince, et voit rarement ses amis. Il a beaucoup aimé le jeu : il s'y est entièrement ruiné.* Cette règle souffre une exception pour certaines conjonctions, qui venant à la suite de l'attributif ne peuvent absolument s'en éloigner, et même pour d'autres circonstanciels de temps et d'habitude, qui, quoique énoncés par plusieurs mots, précèdent néanmoins ceux de manière énoncés par un seul adverbe. Ex. *Vous vous rendez donc promptement où les plaisirs vous attendent. Il mange et boit pour l'ordinaire copieusement, et dort une heure après très profondément.* Dans la forme interrogative ce circonstanciel énoncé par un adverbe ne se met qu'après le subjectif transposé. Ex. *Aimera-t-elle constamment ? Nos amis arriveront-ils aujourd'hui ? Avez-vous beaucoup gagné ?* Dans la forme impérative il est renvoyé après tous les pronoms personnels ou relatifs qui, n'étant pas accompagnés de préposition, suivent l'attributif pour faire fonction d'objectif ou de terminatif. Ex. *Moquez-vous en hardiment. Offrons-la lui galamment.* Si ces deux membres objectif et terminatif se trouvaient énoncés dans le commandement, l'un, ainsi que je viens de le dire, par le pronom personnel ou relatif sans préposition, l'autre avec accompagnement de préposition ou par quelque autre mot : alors l'adverbe faisant fonction de circonstanciel de phrase pourrait marcher avant le membre énoncé de la dernière façon en se plaçant entre les deux, selon que la netteté du sens ou la beauté de l'harmonie l'exigerait. Ex. *Faisons lui respectueusement nos remontrances. Adressez-vous immédiatement au maître. Sacrifiez leur plutôt celle-ci. Présente-toi humblement à lui. Détourne-les adroitement de nous. Détache-la de lui finement.*

Neuvième Règle. La netteté du sens décide de la place que doit occuper le circonstanciel et l'adjectif énoncés par plusieurs mots. Ex. *Avec tout son esprit il commet de grandes fautes.* On ne saurait placer le circonstanciel ailleurs qu'à la tête ; car au milieu ou à la fin de la phrase il rendrait le sens louche, en ce que la préposition *avec* semblerait indiquer l'instrument ou le moyen, au lieu quelle ne doit indiquer que l'accompagnement. Lors que la netteté du sens n'en souffre pas ; il est arbitraire de placer le circonstanciel au commencement, au milieu ou à la fin de la phrase. Si quelque chose en décidait alors : ce serait l'agrément du style et non la règle de grammaire. Ex. *En peu de temps il a fait beaucoup de chemin.* *Il a fait en peu de temps beaucoup de chemin.* *Il a fait beaucoup de chemin en peu de temps.* Quelque préférence que je donne au second de ces arrangements, je ne me crois pas fondé à blâmer les autres comme mauvais. Il faut ajouter que ces sortes de circonstanciers énoncés par plusieurs mots ne doivent point dans le bon style, se placer entre l'auxiliaire et le participe : je parle de la prose ; car il faut bien donner à la poésie cette liberté ; pourvu qu'elle n'en abuse pas. C'est pareillement par la netteté du sens qu'on décide du rang que doivent garder entre eux l'objectif et le terminatif formellement énoncés par d'autres expressions que par des pronoms personnels ou relatifs, dont la sixième règle constate le régime. On dirait très bien, *J'envoie mes lettres à la poste* : mais on dirait mal, *J'envoie les lettres que vous m'avez prié d'écrire à la poste.* Il faudrait alors faire passer le terminatif avant l'objectif, *J'envoie à la poste les lettres que vous m'avez prié d'écrire.*

Dixième Règle. La place du conjonctif énoncé par de simples conjonctions dépend du goût de ces conjonctions : les unes voulant être à la tête de la phrase, comme *mais*, *car*, *ainsi* ; les autres ne devant paraître qu'à l'abri d'autres mots, comme *donc*, *pourtant* ; et quelques autres pouvant être placées indifféremment, telles que *cependant*, *néanmoins*. De sorte qu'il n'est point nécessaire d'en traiter ici puisque nous en devons parler à la syntaxe des conjonctions. Il en est de même de l'adjectif énoncé par de simples particules, nous traiterons à la syntaxe de cette partie d'oraison. Quant au conjonctif énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang de la phrase qu'il lie. Ex. *On parle beaucoup de son bon caractère ; c'est à dire qu'il ne faut point s'arrêter à la figure.* *Il a voulu vivre comme les oppulens : de sorte que d'aisé il est devenu gueux.*

ESSAI DE GRAMMAIRE FRANCAISE.

SECONDE PARTIE.

APPENDICE DE LA CONSTRUCTION.

Notions générales sur le régime et sur les parties constructives de la phrase, qui doivent précéder l'étude des tableaux analytiques de la construction.

Le régime est la manière de joindre des mots pour en construire la phrase.

La phrase est un assemblage de mots qui concourent à exprimer un sens ou une proposition.

La phrase considérée, par le sens qu'elle présente à l'esprit, peut être composée de sept parties différentes que l'on appelle parties constructives ou membres de la phrase, savoir, le subjectif, l'attributif, l'objectif, le terminatif, le circonstanciel, le conjonctif et l'adjonctif.

I. Le subjectif est tout ce qui sert à exprimer la personne ou la chose à qui l'on attribue quelque manière d'être ou d'agir.

II. L'attributif est tout ce qui sert à exprimer l'application que l'on fait de quelque manière d'être ou d'agir à la personne ou à la chose dont on parle.

III. L'objectif est tout ce qui sert à exprimer la chose que l'attributif a particulièrement en vue.

IV. Le terminatif est tout ce qui sert à exprimer le but auquel aboutit l'attributif, ou celui d'où il part.

V. Le circonstanciel est tout ce qui sert à exprimer la manière, le temps, le lieu, et les diverses circonstances qui accompagnent l'attributif.

VI. Le conjonctif est tout ce qui sert à faire un enchaînement de sens.

VII. L'adjonctif est tout ce qui sert à exprimer un mouvement d'âme, ou à appuyer sur la chose dont on parle.

Des deux régimes de la phrase.

Il y a deux régimes de la phrase, le constructif et l'énonciatif.

Le régime constructif est celui qui tend à la structure de la phrase par l'emploi des parties constructives.

Le régime énonciatif est celui qui tend à la structure de la phrase par l'emploi de parties du discours pour former des parties constructives de la phrase. Il indique la place et la forme qu'on doit leur y donner, et constitue par conséquent cette partie de la grammaire que l'on nomme la syntaxe.

Des deux analyses de la phrase.

Il y a également deux analyses de la phrase, la constructive et l'énonciative.

L'analyse constructive de la phrase, que quelques grammairiens appellent *logique*, est celle qui décompose la phrase en expliquant chacune des parties constructives qui la composent.

L'analyse énonciative, que quelques grammairiens appellent *grammaticale*, est celle qui décompose la phrase en expliquant chacune des parties du discours qui en composent les parties constructives.

Remarques sur les tableaux analytiques de la construction pour en montrer l'utilité dans la pratique.

Le tableau I. contient les dix parties du discours accompagnées de chiffres arabes qui indiquent l'ordre de leur classification suivant le système de l'abbé Girard. Ces chiffres indiquent aussi, dans les phrases des trois tableaux, les parties du discours auxquelles ils correspondent dans ce tableau I. Ce tableau contient en outre les sept parties constructives de la phrase accompagnées de chiffres romains qui indiquent l'ordre de leur classification suivant le même système. Ces chiffres romains indiquent aussi, dans les phrases des trois tableaux, les parties constructives auxquelles ils correspondent dans ce tableau I. C'est par le moyen de ces deux différentes espèces de chiffres que l'on donne à la fois l'analyse constructive et l'analyse énonciative de ces phrases, proportionnellement à une instruction primaire.

Le tableau II. donne des exemples de toutes les différentes espèces de membres de phrases, tant des simples que des composés. On ne peut trop en recommander l'étude, parce qu'elle facilite beaucoup l'analyse constructive de la phrase.

Le tableau III. donne des exemples de toutes les différentes espèces de phrases simples. Cependant on y trouve plusieurs périodes, c'est-à-dire des phrases composées de plusieurs autres phrases que l'on nomme *membres de période*. C'est que nous considérons ces membres de période isolément, comme simples phrases, sans égard à la nature spéciale de la période dont elles font partie, suivant qu'il est expliqué au commencement du chapitre IV de la construction.

Pour trouver promptement à quelle espèce appartient une phrase, il faut, en suivant les principes établis par ce chapitre IV de la construction, la considérer sous quatre différents points de vue ; 1o. par le sens, 2o. par le nombre de ses membres, 3o. par l'énonciation de ses membres, et 4o. par la forme de sa structure.

Nous choisirons quelques unes des phrases contenues dans le tableau III. pour les considérer sous ces quatre points de vue. Cette étude doit faire éviter l'erreur où l'on pourrait tomber, si l'on pensait que les différentes phrases contenues en ce tableau ne peuvent pas être considérées sous d'autres points de vue que celui sous lequel chacune d'elles y est placée. Ainsi prenons d'abord la première phrase qui se présente sur ce tableau ; *Qui a beaucoup d'ambition....* et considérons la par le sens.

10. Ce tableau la présente comme *subordinative*, parce que le sens n'en est pas achevé et qu'elle fait partie, comme subjectif, d'une phrase plus nombreuse, qui est complétée par ces autres mots, *goute peu la vie tranquille*. Mais si l'on considère toute la phrase dans son total, on trouvera d'après ce que nous avons dit dans les notions préliminaires de la construction, que c'est une période, c'est-à-dire une réunion de phrases liées ensemble pour en former une autre dont le sens soit parfait et fini.

Avant de considérer cette phrase *subordinative* par le nombre de ses membres, observons que la matière qui la compose pourrait figurer sous la forme d'autres espèces de membres de phrase sans cesser d'être une phrase *subordinative*. Ex. *Je redoute celui qui a beaucoup d'ambition*. Dans cette phrase la même matière forme un *objectif*. Dans cette autre phrase, *il ne faut pas trop se fier à qui a beaucoup d'ambition*. Cette même matière forme un *terminatif*.

20. Si l'on considère cette phrase *subordinative* par le nombre de ses membres, on doit dire qu'elle est *complète*, puisqu'elle contient un *subjectif*, un *attributif*, un *circonstanciel* et un *objectif*.

30. Si l'on considère cette phrase *subordinative* par l'énonciation de ses membres, on trouvera qu'elle est *simplifiée*, comme la septième phrase du tableau III. puisque chacun de ses membres est composé d'un seul mot.

40. Enfin si l'on considère cette phrase *subordinative* par la forme de la structure, on trouve qu'elle est *expositive*, comme la dixième phrase du tableau III., puisqu'elle expose une pensée sans faire ni commandement ni interrogation.

Prenons la seconde phrase du tableau III. *Quoique la nature inspire à l'homme l'amour de la liberté, il ne travaille néanmoins qu'à se forger des chaînes*. Si on la considère par le sens on voit que c'est une période composée de deux membres, qui forment deux sens qui sont autant de phrases relatives, que nous devons considérer séparément comme simples phrases.

10. La première phrase relative, *quoique la nature inspire à l'homme l'amour de la liberté....* considérée par le sens, paraît être liée à une autre par un rapport de pur assemblage pour en faire un total ; c'est précisément ce qui en fait une phrase relative.

20. Si on la considère par le nombre de ses membres, on doit prononcer qu'elle est complète, puisqu'elle se compose d'un conjonctif, d'un subjectif, d'un attributif, d'un terminatif, et d'un objectif.

30. Si on la considère par l'énonciation de ses membres, on doit dire qu'elle est compliquée, puisque son terminatif, *à l'homme*, est composé de deux mots, et que son objectif *l'amour de la liberté* l'est de quatre. Je dis que le terminatif est composé de deux mots, et l'objectif de quatre, parce que l'article est tellement uni à son substantif qu'il est censé ne faire qu'un avec lui.

40. Si on considère cette phrase par la forme de la structure, elle est évidemment expositive, comme l'est la dixième du tableau III.

L'autre phrase, *il ne travaille néanmoins qu'à se forger des chaînes*, est, comme sa compagne que nous venons d'analyser, relative, complète, compliquée et expositive.

Ces deux phrases relatives sont liées par leurs conjonctifs *quoique* et *néanmoins*. Ces conjonctifs sont deux conjonctions adversatives destinées à produire l'espèce de contraste que l'on aperçoit entre ces deux phrases relatives. Retranchez ces conjonctions, la liaison cesse et vous avez deux phrases détachées. *La nature inspire à l'homme l'amour de la liberté. Il ne travaille qu'à se former des chaînes*. Ajoutons que ces phrases sont en outre complètes, compliquées et expositives en les considérant par le nombre de leurs membres, par l'énonciation de leurs membres et par la forme de leur structure.

Prenons la troisième phrase du tableau : *Nous cherchons en vain le bonheur hors des sentiments et des pratiques de la piété chrétienne*. Le tableau nous l'offre comme détachée, parce que seule, sans le secours d'aucune compagne, elle exprime un sens parfait et fini. Cette phrase considérée par le nombre de ses membres est complète; considérée par l'énonciation de ses membres elle est compliquée, puisque son terminatif se compose de ses sept derniers mots; et, par la forme de sa structure, elle est expositive.

Prenons la quatrième phrase du tableau. *Les politiques dissimulent*. Cette phrase *y* est considérée par le nombre de ses membres, et *y* est dénommée incomplète, parce qu'elle n'est composée que des deux membres essentiels pour exprimer un sens. En la considérant par les trois autres points de vue, on la trouve détachée, simplifiée, et expositive.

La cinquième phrase du tableau, *l'homme donne trop légèrement sa confiance aux adulateurs*, *y* est considérée par le nombre de ses membres et *y* est dénommée complète, parce que, outre les deux membres essentiels que nous venons de nommer,

elle a un circonstanciel, un objectif, et un terminatif. En la considérant par les trois autres points de vue on la trouve détachée, compliquée, parce que son circonstanciel et son objectif sont composés, et de plus on dira qu'elle est expositive.

Passons à la huitième phrase du tableau : *celui qui menace le plus n'est pas dans l'occasion le plus à redouter*. Considérée par l'énonciation de ses membres, elle y est placée comme étant compliquée, parce que son subjectif, son attributif, son circonstanciel, et son objectif sont composés. Si on la considère par le sens, on verra que son subjectif est composé par cohérence de phrase et que par conséquent c'est une phrase subordonnative, comme la première de ce même tableau que nous avons analysée. Si on la considère dans son total par le nombre de ses membres, on dira qu'elle est complète, et si on la considère par la forme de sa structure, on dira qu'elle est expositive.

Prenons la neuvième phrase du tableau, *d moi camarades*. Considérée par l'énonciation de ses membres elle y est dénommée implicite parce que son attributif, un des deux membres essentiels, est sous entendu. Cet attributif sous entendu est *venez, accourez*, ou quelque autre mot synonyme. Il faut observer que *Camarades* est considéré en cette circonstance comme *adjonctif*, pour la même raison qui fait que *Monsieur* et *Madame* sont adjonctifs en d'autres phrases du tableau. Il n'est pas nécessaire de dire que, considérée sous ses autres points de vue, cette phrase est détachée, incomplète et impérative.

Le lecteur doit s'être aperçu que, jusqu'à présent, je n'ai fait, pour ainsi dire, qu'écrire au long ce que j'avais précisé par le moyen des signes analytiques de mes tableaux. Je le prie donc d'achever lui-même cette étude en analysant les autres phrases du tableau dont je n'ai pas fait l'analyse.

Je vais maintenant appliquer cette méthode analytique à quatre phrases de Bossuet, qui commencent sa sublime oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Pour simplifier cette étude j'ajouterai à mes signes analytiques des lettres à la tête des phrases subordonnatives qui se trouvent dans ces phrases. Je prie le lecteur de remarquer que ce qui suit un signe reste sous la dénomination désignée par ce signe, jusqu'à ce qu'un autre se présente.

I. A. *Celui qui règne dans les cieux*, B. *et de qui relèvent tous les empires*, C. *à qui seul appartiennent la gloire, la majesté, et l'indépendance*, II. *est* VI. aussi III. D. *le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner*, (V. E. *quand il lui plaît*,) *de grandes et terribles leçons*.

Cette phrase considérée dans son total par le sens, est une période. Commençons par le subjectif qui contient trois phrases subordonnatives. Il est par conséquent composé par cohérence de

phrases, puisqu'il contient trois phrases subordinatives. La première A. contient un subjectif, *celui qui*, un attributif, *règne*, et un circonstanciel, *dans les cieux*. La seconde B. contient un conjonctif, *et*, un terminatif, *de qui*, un attributif, *relèvent*, et un subjectif, *tous les empires*; et la troisième, C. contient un terminatif, *à qui seul*, un attributif, *appartiennent*, un subjectif composé par jonction, *la gloire, la majesté, et l'indépendance*. L'attributif du total de la phrase est le simple mot *est*: le conjonctif est aussi. L'objectif du total de la phrase est une autre phrase subordonative qui a pour subjectif, *le seul qui*, pour objectif *se*, pour attributif, *glorifie*; et deux terminatifs composés par jonction, savoir: le premier *de faire la loi aux rois*, et le second, *de leur donner de grandes et terribles leçons*. Le premier terminatif est précédé du conjonctif *et*; et le second renferme le circonstanciel E. *quand il lui plaît*, qui est une autre phrase subordonative comprenant un conjonctif, un subjectif, un terminatif et un attributif, tous quatre placés dans l'ordre suivant lequel je viens de les nommer.

V. A. *Soit qu'il élève les trônes*, B. *soit qu'il les abaisse*, C. *soit qu'il communique sa puissance aux princes*, D. *soit qu'il la retire à lui-même* E. *et ne leur laisse que leur propre faiblesse*, I. il IV. leur II. *apprend* III. *leurs devoirs* V. *d'une manière souveraine et digne de lui*.

Je crains d'avoir déjà abusé de la patience du lecteur par trop d'observations minutieuses. Je me contenterai donc de dire que A. B. C. D. et E. sont cinq phrases subordinatives qui composent le circonstanciel du total de la phrase. J'observerai en outre que E. considérée par l'énonciation de ses membres est implicite, parce qu'un de ses membres essentiels est sous-entendu savoir, son subjectif *il*, qui s'il y était placé serait accompagné du conjonctif *soit que*.

A. VI. *Car*, V. *en leur donnant sa puissance*, I. il IV. leur II. *commande* IV. *d'en user* V. *comme il fait lui-même*, IV. *pour le bien du monde*, B. VI. et I. il IV. leur II. *fait voir*, V. *en la retirant*, III. *que toute leur majesté est empruntée et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême*.

Je remarquerai que A. et B. sont deux phrases relatives liées par le conjonctif *et*, par un rapport de conséquence ou de dépendance pour en faire un total. Ainsi, si l'on retranchait ce conjonctif *et* on aurait deux phrases détachées. Ce qui distingue cette espèce de phrase de la subordonative, c'est que celle-ci n'est qu'un membre d'une autre phrase plus nombreuse dans son total, comme on peut s'en convaincre en revoyant les phrases subordinatives que nous venons d'analyser.

VI. C'est ainsi qu' I. il II. instruit III. les princes, V. non seulement par des discours et par des paroles, VI. mais encore V. par des effets et par des exemples.

Quant à cette quatrième phrase de Bossuet, je n'ajouterai rien à l'analyse constructive indiquée par les signes que j'y ai placés.

LA PONCTUATION.

La ponctuation, par ses signes indique au lecteur les pauses qu'il doit faire, eu égard aux différents sens du discours.

Ces signes sont la virgule, (,) la virgule ponctuée, (;) les deux points, (:) le point interrogant, (?) et le point exclamatif, (!)

La virgule se met après chaque substantif, chaque adjectif, et chaque verbe qui se suivent. Ex. pour les substantifs et pour les adjectifs. *La prudence, la sagesse, et la modération sont des vertus essentielles, nécessaires, et indispensables au bonheur de l'homme.* Ex. pour les verbes. *La troupe part, marche, court, vole où la victoire l'attend.*

Mais quand il n'y a que deux mots joints par une conjonction on ne met point de virgule. Ex. *J'ai vu Pierre et Paul. C'est l'un ou l'autre.*

Quand un terminatif composé se trouve à la tête de la phrase, on le distingue par la virgule. Ex. *Pour vivre plus honorablement, il faudrait avoir plus de revenus. De votre campagne, je suis allé à une autre.*

L'adjonctif se distingue par la virgule. Pour exemples, voyez la phrase 3. du Tableau II. et la phrase 6. du tableau III.

Le circonstanciel composé exige la virgule lorsqu'il est placé entre l'attributif et l'un des autres membres. Ex. *Nos soldats se sont présentés, avec un air de conquérans, aux portes de la ville. Il a fait, en se mariant, une vraie folie.*

Si ce circonstanciel composé se trouve à la tête de la phrase ; alors il dépend du goût arbitraire de le distinguer par la virgule. Ex. *Avec tous ces moyens et toutes ces protections il n'a pu réussir. Dans la première circonstance, il faut mettre une virgule : dans la seconde, vous la mettez si bon vous semble.*

La virgule distingue la phrase placée entre les membres d'une autre comme parenthèse. Ex. *Le vrai chrétien, quelque disgrâce qu'il lui arrive, trouve toujours des motifs de consolation.*

La virgule sert encore à distinguer les phrases relatives, et en général les petites périodes. Voyez la phrase 2. du tableau III. *Nous sommes arrivés en même temps, et nous avons paru fort à propos. L'un blâme, l'autre loue, tous les deux sans connaissance de cause.*

Soit que vous le vouliez, soit que vous ne le vouliez pas, il n'en sera ni plus ni moins. Tantôt on rit, tantôt on pleure, et les passions y sont continuellement en action.

La virgule ponctuée se met entre deux phrases, quand l'une dépend de l'autre. Ex. *Bien des femmes sont coquettes ; mais ce ne sont pas les plus estimables. Il faut que le courtisan se prépare à tous les évènements, faveurs et disgrâces ; qu'il ne soit ni enorgueilli par les unes ni abattu par les autres.*

Les deux points servent à distinguer les sens indépendans, mais qui ont rapport à un tout par simple état de partie intégrant, et que par cette raison on nomme *partiels*. On nomme cette distinction en terme d'imprimerie, *comma* ; mot grec qui signifie section ou fragment ; parce qu'effectivement ils sont une des divisions ou sections de la période. Ex. *L'amour est une passion de pur caprice : il attribue du mérite à l'objet dont on est touché : il ne fait pourtant pas aimer le mérite : jamais il ne se conduit par reconnaissance : tout est chez lui goût ou sensation : rien n'y est lumière ni vertu.*

Pour rendre plus sensible la différence qu'il y a entre la distinction que doivent marquer les deux points et celle à qui la virgule ponctuée est affectée, je vas donner à l'exemple un autre tour ; qui, en mettant une liaison de dépendances entre les portions qui le composent, exigera que la distinction soit alors représentée autrement que par les deux points. *L'amour est une passion de pur caprice ; qui attribue du mérite à l'objet aimé ; mais qui ne fait pas aimer le mérite ; à qui la reconnaissance est inconnue ; parce que chez lui tout se rapporte à la volupté ; et que rien n'y est lumière ni ne tend à la vertu.*

Lorsque l'on fait énumération de plusieurs choses indépendantes que l'on distingue par les deux points, pour les rendre toutes dépendantes d'une autre qui achève le sens, on les distingue de la dernière par la virgule ponctuée. Ex. *Si l'on faisait attention aux caprices fatiguants de l'amour, à la frivolité des vœux qu'il nous inspire, et à l'amertume qui le suit trop souvent : si l'on observait que les femmes sont, les unes inconstantes et légères, les autres impérieuses et fantasques, presque toutes prudes ou coquettes : si l'on songeait enfin, combien l'attachement que l'on a pour elles entraîne d'inconvénients après lui, et qu'il anéantit et absorbe toutes les facultés de l'âme ; sans doute que les hommes apprendraient à combattre cette passion dangereuse, et sauraient, en la réglant selon les vues de la nature, s'y prêter sagement, et ne s'y livrer jamais.* Il faut avertir cependant, dit Demandre en citant cet exemple, que cet usage n'est pas universellement suivi : il y a même des auteurs qui placent la virgule ponctuée où nous avons mis les deux points, et les deux points où nous mettons la virgule et le point.

Le point est le plus grand et le dernier degré de distinction que l'on puisse donner à la phrase. Les phrases constituent les sens isolés qui, dans les discours, ne sont suite que par la convenance de la matière et l'analogie de la pensée. Ces sens se nomment intégraux. J'observerai que quand les périodes sont composées de plus de quatre membres elles forment celles que l'on nomme énumératives, telles sont les deux que nous avons vues avant la précédente.

On trouvera dans le discours suivant un modèle de ponctuation.

I. Le maréchal II. arriva V. hier matin IV. au camp, V. las et fatigué, VI. mais V. fort à propos : V. sur le champ I. il II. donna III. les ordres IV. pour engager l'action ; VI. quoiqu' I. il II. n'eut pas V. encore III. toutes ses troupes. I. On III. se II. battit V. avec opiniâtreté de part et d'autre jusqu'à l'entrée de la nuit. I. Nos soldats II. ont fait III. des prodiges de valeur : I. les gardes françaises III. se II. sont distinguées V. à l'aile droite : I. Picardie II. a essuyé, V. avec une constance admirable III. le feu du canon : VI. et I. les carabiniers IV. se II. sont fait III. jour V. jusqu'au centre des ennemis. I. La maison du Roi II. a (V. beaucoup) perdu ; VI. parce qu' I. elle III. s' II. est trouvée V. où le combat était le plus chaud. I. Le succès de cette journée II. fait V. également III. honneur IV. à la bravoure du subalterne et à la conduite du général. I. Je II. ne (IV. vous en) dirai pas V. d'avantage aujourd'hui ; VI. sinon que I. la victoire II. a été III. complète. I. Le courier prochain III. vous II. instruira IV. du détail de nos morts, de nos blessés, et de toute notre perte, ainsi que de celle des ennemis.

Les deux autres signes de la ponctuation, qui sont le point interrogant et le point exclamatif n'ont aucune influence sur le degré de distinction de sens. Ils se placent indifféremment au lieu des autres caractères dans les occasions où le tour de la phrase le demande, c'est-à-dire à la fin de l'interrogation et de l'exclamation, quelque soit la distinction entre ces sens et ceux qui les suivent. Ex. *Peut-on soutenir que le vice soit toujours puni ? et que la vertu soit toujours récompensée ? Que les sages sont en petit nombre ! qu'il est rare d'en trouver !*

FIN.

TABLEAUX ANALYTIQUES DE LA CONSTRUCTION SUIVANT LES PRINCIPES DE L'ABBE GIRARD.

TABLEAU I.

Parties du discours accompagnées des chiffres arabes qui les représentent sur ces tableaux.	Parties constructives de la phrase accompagnées des chiffres romains qui les représentent sur ces tableaux.	Analyse constructive d'une période composée de deux phrases dans chacune des quelles se trouvent les sept parties constructives de la phrase. Ces parties constructives sont indiquées par les chiffres romains.
1. L'article. 2. Le substantif. 3. Le pronom. 4. L'adjectif. 5. Le verbe. 6. L'adverbe. 7. Le nombre. 8. La préposition. 9. La conjonction. 10. La particule. Voyez la notion préliminaire de la nomenclature.	I. Le subjectif. II. L'attributif. III. L'objectif. IV. Le terminatif. V. Le circonstanciel. VI. Le conjonctif. VII. L'adjonctif. Voyez le ch. I. de la construction.	Dans quelques uns des exemples que nous donnons dans ces tableaux, nous indiquons les parties d'oraison par des chiffres arabes. Les mots en caractères italiques indiquent les parties constructives de la phrase qui sont composées. VII. 2 VI. 9 1 - 1, 2 II. 5 V. 6 4 III. 2 4 8 1 IV. 2 VI. 9. 2 VII. 4 I. 3 II. 2 V. 6 Monsieur, quoique le mérite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune; cependant, chose étrange ! nous donnons toujours la préférence à celle-ci.

TABLEAU II.

Les membres ou parties constructives de la phrase, sont		Exemples.	I.	II.	V.	III.
simples, ou composés, savoir.....	par le régime.....	1. César fut toujours victorieux.	I.	II.	V.	III.
	par jonction.....	2. <i>Le plus profond des physiciens ne connaît pas avec une certitude évidente le moindre des ressorts secrets de la nature.</i>	VII.	II.	V.	III.
	par cohérence de phrase.....	3. <i>Hélas, Madame, votre fils et votre fille sont et seront toujours sans inquiétude la cause de vos maux et la source de vos chagrins.</i>	I.	II.	V.	III.
		4. <i>Qui cherche trop la satisfaction des sens, trouve souvent ce qui le fait cruellement souffrir.</i>	I.	II.	V.	III.

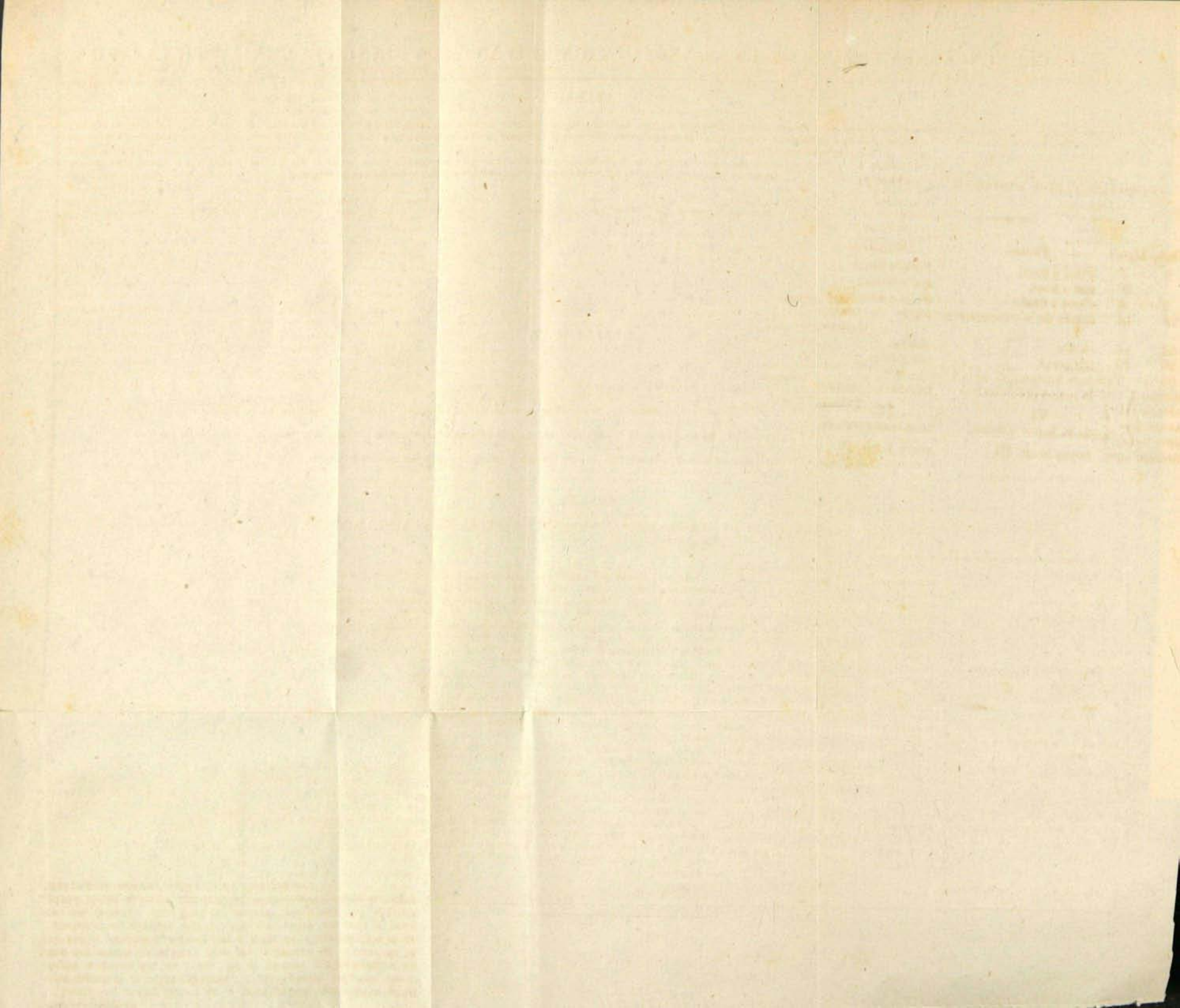
Voyez le ch. III de la construction.

TABLEAU III.

CLASSIFICATION DE TOUTES LES DIFFERENTES ESPECES DE PHRASES SIMPLES.

La phrase considérée sous quatre points de vue		Exemples.	I. 3	II. 5	V. 6	8	III. 2	II.	V.	III.
10. par le sens est.....	subordinative.....	1. <i>Qui a beaucoup d'ambition goûte peu la vie tranquille.</i>	VI.	I.	II.	IV.	III.	I.	II.	VI.
	relative.....	2. <i>Quoique la nature inspire à l'homme l'amour de la liberté, il ne travaille néanmoins qu'à se forger des chaînes.</i>	I.	II.	V.	III.	8	1	2	9
	ou détachée.....	3. <i>Nous cherchons en vain le bonheur hors des sentiments et des pratiques de la piété chrétienne.</i>	I.	II.	I.	II.	I.	VII.		
20. Par le nombre de ses membres est.....	incomplète.....	4. <i>Les politiques dissimulent. On appelle. Allez donc.</i>	I.	II.	V.	III.	IV.			
	complète.....	5. <i>L'homme donne trop légèrement sa confiance aux adulateurs.</i>	VII.	VI.	I.	IV.	II.	V.	III.	
	ou intégrale.....	6. <i>Monsieur, si vous me faites promptement réponse.</i>	I.	II.	V.	III.				
30. par l'énonciation de ses membres est.....	simplifiée.....	7. <i>Le cœur trompe souvent l'esprit.</i>	I.	II.	V.	III.				
	compliquée.....	8. <i>Celui qui menace le plus n'est pas dans l'occasion le plus à redouter.</i>	IV.	VII.	III.	I.	V.	VII.	III.	II.
	ou implicite.....	9. <i>A moi camarades. Heureux l'homme sans attachemens. Pourquoi se fier à des témoignages suspects ?</i>	I.	II.	III.	VI.	I.	III.	II.	VII.
40. par la forme de la structure est.....	expositive.....	10. <i>Les hommes seraient tous heureux si l'équité les gouvernait tous.</i>	II.	III.	II.	IV.	VII.	I.	II.	III.
	imperative.....	11. <i>Fuyons la mauvaise compagnie. Obéissez au prince. Que chacun fasse son devoir.</i>	I.	II.	III.	I.	IV.	II.	III.	II.
	ou interrogative.....	12. <i>Qui trouvera la pierre philosophale ? Quel monstre vous a fait peur ? As-tu profité de sa bonne volonté ? Avez-vous satisfait à vos engagemens ?</i>	IV.							

Voyez le ch. III de la construction.



PRINCIPALES FAUTES D'IMPRESSION A CORRIGER.

Page.	Ligne.	Fautes.	Corrections.
6	2	d'une s final,	d'une s finale.
	10	une s final,	une s finale.
9	8	d'une s final,	d'une s finale.
29	16	degrés de la comparaison,	degrés de compa- [raison.
53	14	chiffes,	chiffres.
59	10	intégrant,	intégrante.
60		Tableaux analytiques de la	Construction.
Tableau I.		la notion préliminaire,	les notions prélimi-
Tableau III.	}	VI.	IV. [naires.
Avant der-		de sa bonne volonté,	de sa bonne volonté.
nière ligne,			
Dernière ligne,		voyez le ch. III.,	voyez le ch. IV.

ATELIER DE RELIURE

La Renaissance

BNQ



C 000 146 974

146974